



Assemblée générale

Soixante et onzième session

32^e séance plénière

Mercredi 26 octobre 2016, à 10 heures
New York

Documents officiels

Président : M. Thomson (Fidji)

La séance est ouverte à 10 h 5.

Point 39 de l'ordre du jour

Nécessité de lever le blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis d'Amérique

Rapport du Secrétaire général (A/71/91)

Projet de résolution (A/71/L.3)

M. Wafy (Niger) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom du Groupe des États d'Afrique sur une question qui revêt une grande importance pour le Groupe, et pour l'Afrique en général, à savoir la nécessité de lever le blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis d'Amérique.

Depuis plus de deux décennies, cette question est examinée par l'Assemblée générale sur fond d'appels assourdissants – mais restés lettre morte – à mettre immédiatement fin à l'embargo économique imposé de longue date à Cuba. Aujourd'hui, ces appels revêtent une nouvelle dimension et sont plus impérieusement justifiés, compte tenu des faits nouveaux positifs et des progrès observés dans les relations entre les Gouvernements de Cuba et des États-Unis d'Amérique. Cette nouvelle dimension résulte du rétablissement de leurs relations diplomatiques, de la visite historique effectuée par le Président Barack Obama à Cuba en mars – apparemment la première visite effectuée dans ce pays par un Président des États-Unis depuis 1928 – et

de la reprise de la desserte aérienne entre les deux pays par des compagnies commerciales en août.

Le Groupe des États d'Afrique appelle à renforcer ces accomplissements extrêmement positifs en levant l'embargo économique, qui continue d'infliger des dommages économiques à la population cubaine, innocente et pauvre, et rend indéniablement encore plus difficile à atteindre la réalisation du développement durable, ce qui compromet nos efforts collectifs pour parvenir à l'application universelle du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

C'est pourquoi le Groupe des États d'Afrique réaffirme son plein appui au projet de résolution A/71/L.3 de cette année sur la nécessité de lever le blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis d'Amérique. Le Groupe des États d'Afrique réitère aussi l'appel lancé par l'Assemblée des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine, notamment celui lancé par la majorité des États Membres de l'Organisation des Nations Unies, demandant la levée de l'embargo économique, commercial et financier injuste imposé de longue date à Cuba.

M. Plasai (Thaïlande) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom du Groupe des 77 et de la Chine sur le point 39 de l'ordre du jour, intitulé « Nécessité de lever le blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis d'Amérique ».

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>).

16-34313(F)



Document adapté

Merci de recycler



Je remercie le Secrétaire général de son rapport détaillé (A/71/91) sur le point à l'examen aujourd'hui.

Le Groupe des 77 et de la Chine voudrait tout d'abord se féliciter sincèrement du rétablissement des relations diplomatiques entre le Gouvernement cubain et le Gouvernement des États-Unis d'Amérique. Il se félicite aussi des mesures prises en vue de la levée de l'embargo imposé à Cuba par les États-Unis, qui inclut, entre autres, la réouverture de leurs ambassades respectives en 2015, la visite du Président Obama à Cuba en mars et les amendements apportés en 2015 et 2016 par les Départements du Trésor et du commerce des États-Unis.

Ces mesures sont certes positives, mais elles ne suffisent pas à mettre effectivement fin à l'impact de l'embargo. Beaucoup reste à faire, en particulier la promulgation par le Congrès des États-Unis de projets de loi proposant la levée des sanctions et du blocus. Le Groupe pense aussi que le prochain Président ou la prochaine Présidente des États-Unis peut et doit exercer ses pouvoirs exécutifs pour modifier encore plus la réglementation relative au blocus à la lumière d'un Congrès des États-Unis de moins en moins enclin à lever ces mesures punitives, qui sont essentiellement contraires aux buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies.

Le Groupe des 77 et de la Chine réitère son attachement à l'esprit de la Charte et aux principes et buts qui y sont énoncés, en particulier les principes d'égalité souveraine des États et de non-ingérence dans leurs affaires intérieures, ainsi que de la liberté de commerce international et de navigation. Le Groupe estime qu'il est du devoir et de la responsabilité de tous les États Membres de se conformer strictement à ces principes. Il est d'avis qu'il faut sérieusement envisager d'abroger toute politique ou action faisant fi de ces principes – dans ce cas les sanctions économiques unilatérales imposées à Cuba. Étant donné que l'embargo imposé à Cuba par les États-Unis se poursuit depuis plus de 50 ans, le Groupe des 77 et de la Chine se dit profondément préoccupé par les effets négatifs prolongés que les sanctions économiques et les restrictions imposées aux déplacements ont eus sur Cuba et sur son peuple.

D'avril 2015 à avril 2016, les pertes causées par l'embargo imposé à Cuba par les États-Unis dans le domaine du commerce extérieur se sont élevés à plus de 4 milliards de dollars. Des investissements étrangers limités et un accès difficile à l'aide au développement se sont traduits directement en difficultés économiques

et en répercussions humanitaires pour le peuple cubain. Les réformes socioéconomiques du pays ont aussi été entravées par l'embargo. Le Groupe des 77 et de la Chine craint que, si ces sanctions économiques sont maintenues, le développement potentiel de Cuba, aussi bien en termes économiques qu'en termes de développement humain, sera injustement amenuisé, et il serait impossible pour Cuba de s'engager avec succès dans la voie du développement durable envisagé dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030, que tous les États Membres ont promis d'appuyer.

Au fil des décennies, Cuba a continué de contribuer considérablement à la communauté internationale, en particulier en fournissant une assistance médicale remarquable aux pays qui en ont besoin. L'aide d'urgence fournie par Cuba aux pays africains touchés par l'épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest est un excellent exemple de sa solidarité avec la communauté internationale. Le Groupe des 77 et de la Chine se félicite ici des contributions faites par Cuba sous la forme d'aide humanitaire et forme l'espoir que, si l'embargo imposé par les États-Unis était levé une fois pour toute, Cuba se verrait offrir l'occasion qu'elle a toujours méritée de coopérer pleinement avec la communauté mondiale et les organisations internationales dans les domaines de la santé, de l'environnement et de l'agriculture, entre autres domaines importants.

Le Groupe des 77 et de la Chine souhaite renouveler son appui sans failles à l'application des recommandations figurant dans la résolution 70/5 et appeler de nouveau à la levée de l'embargo économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis d'Amérique. Notre appel est rendu d'autant plus urgent et nécessaire par l'effort mondial et collectif visant à mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Le Groupe des 77 et de la Chine voudrait par conséquent appeler la communauté internationale à redoubler d'efforts pour appuyer la levée de l'embargo, non seulement pour le bien de Cuba, mais aussi pour la pleine réalisation du développement économique et social des membres de la communauté mondiale tout entière.

M. Rattray (Jamaïque) (*parle en anglais*) : C'est un grand privilège pour moi que de prendre la parole à l'Assemblée générale au nom des 14 États membres de la Communauté des Caraïbes (CARICOM).

La CARICOM s'associe à la déclaration faite par le représentant du Royaume de Thaïlande au nom du Groupe des 77 et de la Chine, et à celle faite par

le représentant de la République dominicaine au nom de la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes.

Depuis de trop longues années, les États-Unis imposent à Cuba un embargo commercial par le biais de diverses lois, réglementations et proclamations présidentielles. Cet embargo pernicieux a réduit la capacité d'un peuple fier, honorable, indépendant, talentueux et autonome à faire un commerce légitime, à voyager et à entreprendre des transactions commerciales. L'objectif déclaré de cet embargo économique, commercial et financier était d'apporter un changement politique. Mais, après toutes ces années, nous voyons que le résultat escompté ne s'est pas matérialisé, et que ses seuls résultats ont été les souffrances infligées à la population de Cuba. Nous sommes entièrement d'accord avec le Président Obama qui a qualifié l'embargo de fardeau pour le peuple cubain, et nous apprécions le fait qu'il ait reconnu que ce qu'ont fait les États-Unis ne fonctionnait pas. Mais hélas, l'appel qu'il a lancé à son propre Congrès lui demandant de lever l'embargo n'a pas été entendu.

La CARICOM, et pratiquement la communauté internationale tout entière n'ont eu de cesse de souligner que cette mesure unilatérale, coercitive et anachronique n'est pas conforme au droit international, qu'elle transgresse les principes humanitaires fondamentaux et qu'elle est contraire à la Charte des Nations Unies et aux normes régissant les relations pacifiques entre les États. En 2015, au cours de sa soixante-dixième session historique, l'Assemblée générale a voté pour la vingt-quatrième année consécutive en faveur de la nécessité de lever le blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis d'Amérique. Le vote presque unanime de 191 pays en faveur de la résolution 70/5 reflète et atteste de façon écrasante la solidarité de la communauté internationale avec le peuple cubain.

C'est pour cette raison que la CARICOM se réjouit du rétablissement des relations diplomatiques entre les États-Unis d'Amérique et Cuba, symbolisé par la visite historique du Président Obama à La Havane en mars et par les mesures concrètes prises par les deux pays pour rouvrir des ambassades. Nous félicitons le Président Obama d'avoir reconnu que l'embargo qui dure depuis si longtemps cause du tort au peuple cubain, et nous rendons hommage à son souhait affirmé d'enterrer les derniers décombres de la guerre froide dans les Amériques.

La CARICOM et Cuba sont liées par une relation longue et fructueuse, qui date d'avant l'embargo. Cuba est un partenaire de développement important pour les Caraïbes, et nous chérissons nos rapports faits de respect mutuel, d'amitié et de coopération. Nous entretenons également avec les États-Unis d'Amérique des rapports amicaux et des liens de coopération par l'intermédiaire de diverses initiatives bilatérales et régionales. Pour cette raison, nous estimons que l'amélioration des relations entre Cuba et les États-Unis d'Amérique ne peut qu'être de bon augure pour nos nations. Nous encourageons par conséquent les deux pays à continuer d'étudier les moyens de renforcer le type de coopération qui est ressorti durant la crise de l'Ebola en Afrique de l'Ouest. La reprise des relations entre ces deux voisins signe le début d'une nouvelle période de collaboration pour les deux pays. La CARICOM voit dans ces faits nouveaux les premiers pas cruciaux de la marche de notre hémisphère vers une destination où la paix et la sécurité règnent durablement et où le développement peut advenir.

La CARICOM appuiera une fois encore sans réserve le projet de résolution A/71/L.3, sur la nécessité de lever l'embargo économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis d'Amérique. Nous espérons que ce sera la dernière fois que l'Assemblée aura à examiner ce point de l'ordre du jour. Nous attendons avec intérêt que la levée de l'embargo se concrétise dans un très proche avenir.

M. Gafoor (Singapour) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole devant l'Assemblée générale au nom des 10 États membres de l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) pour exprimer notre adhésion au projet de résolution A/71/L.3, sur la nécessité de lever l'embargo économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis d'Amérique.

L'Assemblée générale adopte systématiquement ce projet de résolution annuel à une majorité écrasante depuis qu'il a été présenté pour la première fois, en 1992. Les États membres de l'ASEAN votent pour à l'unanimité depuis 15 ans. En 2015, un porte-parole de l'Association a fait à l'Assemblée générale une déclaration pour demander que l'embargo unilatéral imposé à Cuba soit levé dans les meilleurs délais (voir A/70/PV.40). Nous sommes convaincus que les différends entre États devraient être réglés par le dialogue, non la confrontation, et par l'inclusion plutôt que l'isolement. Tout cela doit être fait en ayant à l'esprit les principes fondamentaux de l'égalité souveraine, de

la non-ingérence et de la non-intervention, tels qu'ils sont consacrés par la Charte des Nations Unies.

L'ASEAN se réjouit du rétablissement des relations diplomatiques entre Cuba et les États-Unis d'Amérique. La visite d'État effectuée par le Président Barack Obama en mars, l'assouplissement des restrictions applicables aux déplacements des citoyens des États-Unis d'Amérique à destination de Cuba et la reprise des vols directs entre les États-Unis d'Amérique et Cuba sont des pas importants vers la normalisation des relations bilatérales. Ils sont essentiels pour établir de meilleures relations régionales dans les Amériques. L'ASEAN estime que les États-Unis d'Amérique prendraient une mesure plus importante encore en mettant fin à l'embargo économique, commercial et financier qui pèse sur Cuba. Cela aurait pour effet d'améliorer considérablement la qualité et le niveau de vie des Cubains et de promouvoir le développement économique et social de Cuba. La levée de l'embargo irait également dans le sens des efforts déployés par l'Assemblée pour donner un tour inclusif au Programme de développement durable à l'horizon 2030.

L'ASEAN encourage les efforts déployés par les États-Unis d'Amérique et Cuba pour tracer une nouvelle voie. Nous sommes conscients qu'il reste beaucoup à faire. L'Association se joint aux autres membres de l'Assemblée pour réaffirmer son soutien à la levée, le plus tôt possible, de l'embargo unilatéral contre Cuba.

M. Kononuchenko (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions le Secrétaire général d'avoir élaboré le rapport (A/71/91) sur la nécessité de lever l'embargo économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis d'Amérique depuis des années. La position de la Fédération de Russie à ce sujet reste inchangée.

L'embargo des États-Unis d'Amérique contre Cuba doit être immédiatement levé, puisqu'il contrevient directement aux principes fondamentaux de la Charte des Nations Unies quant au caractère inadmissible de toute mesure de discrimination et d'ingérence dans les affaires intérieures d'États souverains. L'expérience de Cuba montre bien qu'il est inconséquent et contre-productif d'imposer unilatéralement des mesures coercitives sur les plans économique, commercial et financier pour atteindre des objectifs politiques. Surtout, de telles mesures pèsent sur le quotidien des citoyens ordinaires. Elles alourdissent le fardeau des plus vulnérables.

Le résultat du vote sur le projet de résolution A/71/L.3, relatif à la nécessité de lever l'embargo économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis d'Amérique, montrera une nouvelle fois que la communauté internationale a de plus en plus conscience qu'il est inadmissible de laisser persister une telle situation. Les sanctions que les États-Unis d'Amérique maintiennent contre Cuba sont un vestige du passé. D'emblée, elles ont placé Cuba dans une situation de vulnérabilité pour ce qui est de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Elles restreignent et, parfois, compromettent directement la capacité de cet État insulaire à mobiliser des ressources en faveur de la réalisation des objectifs de développement durable. De ce point de vue, la communauté internationale, ayant assumé à l'unanimité l'obligation de ne laisser personne de côté, n'a moralement pas le droit de continuer à tolérer les sanctions contre Cuba.

Le 19 octobre, la Douma d'État de la Fédération de Russie a condamné, dans sa déclaration annuelle à l'Assemblée générale et aux parlements des États Membres, la politique de Washington qui impose depuis plus de 50 ans, de manière opportuniste, des sanctions unilatérales qui sont, de fait, les plus longtemps appliquées de l'histoire des relations internationales. Les parlementaires russes ont exprimé leur solidarité au peuple cubain, qui défend sa liberté et sa souveraineté en dépit des limites et des restrictions à caractère humanitaire qui lui sont imposées.

L'assouplissement de l'embargo par les États-Unis d'Amérique n'équivaut pas à une levée de l'embargo. Or, le fait de ne pas lever l'embargo contredit la volonté de parvenir à une normalisation des relations entre les deux pays. Les Cubains se heurtent toujours à des obstacles de taille lorsqu'ils essaient de prendre pleinement part au système financier et économique international. Cela sape tout l'éventail des filières d'intégration mondiale et entrave la coopération régionale et internationale. Nous espérons que Washington reconnaîtra finalement les impératifs attachés aux réalités d'aujourd'hui et que le processus de renforcement des liens avec La Havane se poursuivra, notamment en ce qui concerne l'embargo, qui doit être levé totalement, nonobstant la situation politique et les résultats des élections américaines.

La Fédération de Russie tient à réaffirmer sa détermination à coopérer pour promouvoir un ordre international juste et équitable, sur la base des buts et

principes énoncés dans la Charte des Nations Unies. Nous sommes convaincus que la solution à ce problème passe par la bonne volonté des pays qui souhaitent rechercher des compromis mutuellement acceptables au lieu de recourir à la coercition et au chantage. Les principes d'intégrité, de souveraineté, de non-ingérence dans les affaires intérieures des États et de coopération excluent l'application de mesures coercitives unilatérales en violation du droit international. À cet égard, nous déplorons que les États-Unis continuent d'imposer des sanctions à Cuba et nous invitons tous les pays à se joindre à nous en cette soixante et onzième session de l'Assemblée générale en votant pour le projet de résolution A/71/L.3 sur la nécessité de lever le blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis d'Amérique.

Le Président (*parle en anglais*) : Je voudrais proposer de clore la liste des orateurs pour la question à l'examen, compte tenu du grand nombre de délégations qui y sont inscrites.

Si je n'entends pas d'objection, je considérerai que l'Assemblée décide de clore la liste des orateurs, compte tenu du grand nombre de délégations qui y sont inscrites.

Il en est ainsi décidé.

M. Cortorreal (République dominicaine) (*parle en espagnol*) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom de la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes (CELAC).

La CELAC se félicite à nouveau du processus de normalisation des relations diplomatiques entre Cuba et les États-Unis d'Amérique, lequel marque l'ouverture d'un nouveau chapitre dans l'histoire de la paix et de la coexistence entre les nations américaines. À cet égard, nous saluons la volonté exprimée par le Président Obama de mettre fin au blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis depuis plus de 50 ans. Nous déplorons cependant que le blocus reste une réalité pour le peuple cubain. Il ne fait aucun doute que le maintien de ce blocus constitue le principal obstacle au développement normal de la République de Cuba. Le rapport du Secrétaire général (A/71/91) confirme le coût infligé au pays par cette politique, qui cause des préjudices considérables et injustifiables au bien-être du peuple cubain. Cette politique est contraire au désir de paix des peuples latino-américains, qu'illustre la proclamation de l'Amérique latine comme zone de paix, adoptée à La Havane en 2014. En outre,

le blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba va à l'encontre de la lettre et de l'esprit de la Charte des Nations Unies et des buts et principes qui y sont énoncés, ainsi que du droit international.

La CELAC réaffirme sa ferme condamnation de l'application de lois et mesures contraires au droit international telles que la loi Helms-Burton, en particulier ses effets extraterritoriaux, ainsi que les restrictions croissantes imposées aux transactions financières internationales à partir de Cuba, qui vont à l'encontre de la volonté politique de la communauté internationale. Nous exhortons le Gouvernement des États-Unis d'Amérique à mettre fin à l'application de cette loi. Le Congrès des États-Unis a le pouvoir de lever entièrement le blocus imposé à Cuba. Cependant, nous soulignons l'importance des mesures exécutives prises par le Président Obama depuis le mois de janvier de l'année dernière, y compris la radiation de Cuba de la liste des pays soutenant le terrorisme – sur laquelle ce pays n'aurait jamais dû être inscrit –, qui témoignent des pouvoirs importants dont dispose le Président des États-Unis pour modifier cette politique d'embargo injuste.

La CELAC rappelle sa déclaration spéciale sur la nécessité de lever le blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis, adoptée au quatrième Sommet de ses chefs d'État et de gouvernement, qui s'est tenu dans la ville de Quito les 26 et 27 janvier, dans laquelle elle demande au

« Gouvernement des États-Unis de se conformer aux résolutions successives adoptées par l'Assemblée générale des Nations Unies et, en réponse aux appels répétés des pays d'Amérique latine et des Caraïbes, de lever le blocus économique, commercial et financier qu'il impose à Cuba. »

La Charte des Nations Unies consacre des droits, obligations et principes qui sont devenus partie intégrante du corpus juridique non seulement du droit international, mais de l'humanité tout entière. Aucun État Membre ne doit les violer ou y porter atteinte. Les États Membres doivent adapter leur législation nationale et internationale aux droits, obligations et principes énoncés dans la Charte.

En 2015, la résolution portant sur cette question (résolution 70/5) a été adoptée avec 191 voix pour, confirmant ainsi le caractère universel de cette cause. C'est pourquoi, une fois de plus, la CELAC appuiera

résolument l'adoption du projet de résolution présenté cette année, intitulé « Nécessité de lever le blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis d'Amérique » (A/71/L.3). Nous tenons à attirer l'attention sur l'incompatibilité entre l'application de mesures unilatérales qui ne reposent pas sur le droit international et la lettre et l'esprit de la Charte, ainsi que les principes et buts qui y sont énoncés. Nous nous faisons de nouveau l'écho de l'appel lancé aux États-Unis par les pays d'Amérique latine et des Caraïbes, par toutes les régions du monde et par leur propre peuple, pour qu'ils mettent fin une fois pour toutes au blocus injuste imposé à Cuba.

M. Alotaibi (Koweït) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de faire cette déclaration au nom des États membres de l'Organisation de la coopération islamique (OCI).

Tout d'abord, les États membres de l'OCI se félicitent du rétablissement des relations diplomatiques entre les États-Unis et Cuba, de la réouverture de leurs ambassades il y a plus d'un an et de la visite effectuée par le Président Barack Obama à Cuba en mars, ainsi que d'autres mesures importantes qui ont été prises par les Gouvernements des deux pays. L'OCI souligne l'importance de ces mesures dans le cadre des efforts visant à normaliser les relations bilatérales entre ces deux pays et soutient que l'amélioration et l'évolution positive de ces relations seraient mutuellement bénéfiques pour les deux peuples.

En dépit de ces mesures positives, le blocus économique, commercial et financier imposé il y a des années par les États-Unis à Cuba persiste. Ces mesures unilatérales prises par les États-Unis ont porté atteinte non seulement à l'économie cubaine, mais également au bien-être du peuple cubain et des ressortissants cubains vivant à l'étranger, en leur causant des préjudices économiques injustifiés. En outre, ce blocus imposé depuis des décennies entrave les progrès socioéconomiques et le développement, et continuera d'entraver les efforts déployés par Cuba pour parvenir au développement durable tant qu'il persistera. Par ailleurs, ce blocus unilatéral a des incidences néfastes sur des pays tiers, ainsi que sur des entités et des entreprises qui se voient imposer des amendes parce qu'elles mènent des activités commerciales avec Cuba.

L'OCI estime que ces mesures unilatérales vont à l'encontre des buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies. Elle réitère ses vives préoccupations quant aux effets négatifs de ce blocus unilatéral sur le

peuple cubain et estime que rien ne justifie qu'il soit maintenu. Elle appuie le projet de résolution présenté cette année au titre de ce point de l'ordre du jour (A/71/L.3) et invite les États Membres de l'ONU à voter pour celui-ci.

Elle considère que, étant donné l'appui en faveur du projet de résolution A/71/L.3, intitulé « Nécessité de lever le blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis d'Amérique », celui-ci traduit véritablement les vues collectives de la communauté internationale à ce sujet.

M. Ramírez Carreño (République bolivarienne du Venezuela) (*parle en espagnol*) : En ma qualité de Président en exercice du Mouvement des pays non alignés, j'ai l'honneur de prendre la parole à l'Assemblée générale au nom des 120 États Membres de l'Organisation des Nations Unies qui sont membres de ce mécanisme de consultations et de concertation politique.

Tout d'abord, je tiens à souhaiter une chaleureuse bienvenue et à faire un salut révolutionnaire au Ministre cubain des affaires étrangères, M. Bruno Eduardo Rodríguez Parrilla.

Pour la vingt-cinquième fois, l'Assemblée générale a exprimé son appui écrasant et sa solidarité au peuple et au Gouvernement cubains par son vote décisif pour le projet de résolution dans lequel elle exhorte les États-Unis à lever le blocus imposé à ce pays frère de l'Amérique latine et des Caraïbes. Nous remercions également le Secrétaire général d'avoir présenté son rapport sur ce sujet important (A/71/91). L'an dernier, 191 États Membres avaient voté pour la résolution 70/5. Le Mouvement des pays non alignés a toujours réaffirmé son opposition la plus ferme aux mesures coercitives unilatérales aux effets extraterritoriaux, du fait de leur caractère illégal. Il a réitéré avec insistance son appel lancé au Gouvernement des États-Unis d'Amérique pour qu'il mette fin à son blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba, qui est contraire au droit international, à la Charte des Nations Unies et aux normes et principes qui régissent les relations pacifiques entre les États. Le blocus viole également le droit de Cuba d'interagir avec la communauté internationale.

Le blocus a nui au bien-être de la population cubaine. Il viole ses droits humains. Les préjudices directs et indirects causés par ce blocus injustifiable contre Cuba sont énormes. Cette politique illégale touche tous les secteurs cruciaux de l'économie cubaine,

tels que la santé publique, la nutrition et l'agriculture, le secteur bancaire, le commerce, les investissements et le tourisme. Le blocus empêche Cuba d'accéder aux marchés, aux institutions financières internationales d'aide au développement et aux transferts de technologie et crée des obstacles au développement socioéconomique du pays. Le blocus est aussi le principal obstacle à un accès plus large à Internet, aux échanges d'idées et au développement des relations culturelles, sportives et scientifiques. Le maintien du blocus est totalement injustifiable et va à l'encontre des efforts faits par Cuba pour parvenir au développement durable.

Les pertes économiques pour la population cubaine causées par l'application du blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis se montent à 833,7 milliards de dollars des États-Unis, compte tenu de la dépréciation du dollar par rapport à la valeur de l'or sur le marché international. Pendant toutes ces années, le blocus a causé des dommages de plus de 121 milliards de dollars, aux prix courants.

Le Mouvement des pays non alignés considère que l'établissement de relations diplomatiques entre Cuba et les États-Unis est un premier pas positif dans le processus de normalisation des relations bilatérales. En même temps, il faut tenir compte du fait que l'application du blocus est maintenue sans changement. En fait, sous le Gouvernement actuel, le blocus a été endurci et son application territoriale s'est intensifiée, avec l'imposition de 42 amendes à des entités des États-Unis ou étrangères, d'un montant de 13,2 milliards de dollars. Même si les mesures réglementaires adoptées le 15 janvier 2015 par les Départements du commerce et du Trésor représentent un pas en avant dans la bonne direction, pour des aspects tels que les voyages à Cuba, les télécommunications et les envois de fonds, ces mesures sont de portée limitée et ne modifient que certains aspects de l'application du blocus.

Malgré la décision historique du Président Obama d'informer le Congrès des États-Unis de sa décision de retirer Cuba de la prétendue liste des États soutenant le terrorisme international – une liste dans laquelle Cuba n'aurait jamais dû être incluse – cela n'a pas entraîné un assouplissement de la nature inextricable des interdictions et restrictions établies par les lois du blocus et les règlements imposés à ce pays frère.

À la lumière de ce que nous venons de dire, le Mouvement des pays non alignés maintient son appel pour qu'il soit mis fin au blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis, comme

cela a été réaffirmé pendant le dix-septième Sommet des chefs d'État et de gouvernement du Mouvement, tenu sur l'île de Margarita (République bolivarienne du Venezuela) les 17 et 18 septembre. L'an dernier, le vote à l'Assemblée générale de 191 États Membres, qui avaient voté pour la résolution 70/5, a constitué une manifestation de l'unanimité de la communauté internationale, pour demander la fin de cinq décennies de blocus et l'adhésion aux principes du respect mutuel et de la non-ingérence dans les affaires intérieures de Cuba.

Actuellement, plus de 190 nations ont des relations économiques et politiques avec Cuba, tandis que les États-Unis restent les seuls à poursuivre leur politique injustifiée de sanctions économiques. Le Mouvement des pays non alignés exige une fois de plus que les États-Unis d'Amérique cèdent face à la volonté de la majorité écrasante de la communauté internationale et rectifient leur politique, qui a échoué, en se conformant aux résolutions de l'Assemblée générale qui exigent la levée immédiate et complète du blocus imposé à Cuba.

Pour conclure, le Mouvement des pays non alignés réaffirme que le plein respect des buts et principes inscrits dans la Charte des Nations Unies est un élément essentiel pour le maintien de la paix et de la sécurité internationales, et réaffirme également que la communauté internationale devra continuer d'œuvrer à l'élimination des mesures coercitives unilatérales – du fait de leur illégalité –, telles que le blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis d'Amérique.

À présent, à titre national, je tiens à déclarer que la République bolivarienne du Venezuela votera pour le projet de résolution A/71/L.3, convaincue que cette nouvelle décision de l'Assemblée générale de rejeter le blocus imposé à Cuba par les États-Unis traduit notre ferme position de respect sans restriction des buts et principes sur lesquels est fondé l'ordre juridique et politique international, au bénéfice du maintien de relations harmonieuses et stables entre les États Membres de l'Organisation.

La politique de blocus appliquée au peuple frère de Cuba pendant 5 ans révèle aujourd'hui son échec total. Son seul objectif a été le prétendu souhait de limiter le droit à l'autodétermination de Cuba et de vaincre la révolution cubaine. Malgré les difficultés et les obstacles créés par cette mesure unilatérale, Cuba a réussi à faire face à cette action illégale en maintenant sa souveraineté et son indépendance politique et en

arborant avec dignité les bannières du droit international et de la Charte des Nations Unies.

Je tiens à signaler que la politique de sanctions des États-Unis d'Amérique a été erronée et a mis en exergue les capacités et la détermination politique extraordinaires du peuple cubain, ainsi que la force morale intrinsèque des héritiers du patrimoine de José Martí. Ainsi, contrairement aux buts et plans déstabilisateurs des partisans de cette politique illégale, Cuba, tout au long de son histoire révolutionnaire sous la direction du commandant Fidel Castro et du Président actuel, M. Raúl Castro, s'est caractérisée par son esprit de solidarité avec les nations sœurs du monde en développement, en apportant, malgré ses difficultés économiques, une aide désintéressée et solidaire aux populations en situation de besoin humanitaire, touchées par des catastrophes naturelles ou par des poussées épidémiques de maladies comme l'Ebola et le choléra. Ce pays déploie du personnel médical spécialisé pour venir en aide aux victimes de ces maladies aux quatre coins de la planète.

C'est pourquoi le Venezuela exhorte à nouveau le Gouvernement des États-Unis à mettre immédiatement fin au blocus économique, commercial et financier qu'il impose à ce pays frère d'Amérique latine et des Caraïbes, ce qui serait conforme au processus de normalisation des relations bilatérales entre les deux pays. La défaite du blocus est une victoire morale et politique de la révolution et du peuple cubains contre l'empire le plus puissant au monde. Vive Cuba! Vive Chavez! Vive Fidel! Nous vaincrons!

M. Sandoval Mendiola (Mexique) (*parle en espagnol*) : Ma délégation s'associe à la déclaration faite par le représentant de la République dominicaine au nom de la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes.

Comme par le passé, le Mexique rejette une fois encore les mesures unilatérales prises contre la République de Cuba, notamment le blocus économique, commercial et financier qui lui est imposé depuis plus de cinq décennies et qui est contraire au droit international et au maintien des relations d'amitié et de coopération qui doivent prévaloir entre les États.

Il y a un peu plus d'un mois, le Président du Mexique, M. Enrique Peña Nieto, a renouvelé devant l'Assemblée générale (voir A/71/PV.10) l'appel de mon pays à la levée du blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba, ce qui favoriserait un climat

de détente et de compréhension dans notre région. Le Gouvernement mexicain réitère aujourd'hui cet appel et confirme qu'il appuiera, comme il l'a toujours fait, le projet de résolution A/71/L.3.

Le Mexique se félicite des progrès réalisés dans le processus de normalisation des relations entre Cuba et les États-Unis d'Amérique, deux voisins et partenaires importants de mon pays, qui est conscient cependant qu'une normalisation complète exige la levée du blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba. Mon pays prend note des mesures prises par le Président des États-Unis pour assouplir le blocus, mais il sait que seul le Congrès des États-Unis est habilité à le lever.

La République de Cuba s'emploie à actualiser son modèle économique et social. La levée du blocus permettrait la reconversion de l'économie cubaine qui pourrait ainsi être pleinement réintégrée et avoir accès aux flux commerciaux et aux investissements internationaux. Le Mexique prend note des mesures prises par le Gouvernement cubain pour honorer ses engagements internationaux dans le domaine du développement. En dépit de la situation difficile à laquelle Cuba doit faire face depuis plus de 50 ans, les indices de développement humain y sont élevés dans les domaines du travail, de la santé, de l'éducation et de l'environnement, entre autres, d'après le Rapport régional sur le développement humain pour l'Amérique latine et les Caraïbes du Programme des Nations Unies pour le développement. La levée du blocus permettra à Cuba de mettre en œuvre le Programme 2030 et de mener à bien les 17 objectifs de développement durable.

Mon pays appuie le processus d'actualisation du développement économique et social cubain et entend y contribuer, s'il lui est demandé de le faire.

M. Liu Jieyi (China) (*parle en chinois*) : La Chine s'associe à la déclaration faite par le représentant de la Thaïlande au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

Il y a un an, le sommet des Nations Unies sur le développement a adopté le Programme de développement durable à l'horizon 2030, qui a ouvert de nouvelles perspectives pour la coopération internationale et le développement. La mise en œuvre intégrale du Programme 2030 est la principale tâche à accomplir en matière de développement et le restera pour un certain temps.

Les pays doivent travailler sur un pied d'égalité, coopérer dans le cadre d'une approche ouverte et sans exclusive et rechercher un développement commun

dans le cadre d'une coopération gagnant-gagnant en vue de partager les fruits du développement. Il faut, en conséquence, lever immédiatement le blocus et les sanctions économiques imposés à Cuba par les États-Unis d'Amérique.

Depuis 24 ans, l'Assemblée générale adopte chaque année, à une écrasante majorité, une résolution sur la nécessité de mettre fin au blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis et exhortant tous les pays à respecter les règles du droit international et la Charte des Nations Unies et à abroger ou annuler les lois et mesures ayant des effets extraterritoriaux qui portent atteinte à la souveraineté d'un autre État ou aux intérêts légitimes d'entités ou de personnes relevant de sa juridiction et qui restreignent la liberté du commerce et de la navigation.

La Chine s'est toujours prononcée en faveur du respect du droit des pays de choisir en toute indépendance leur système social et leur mode de développement, et est opposée à l'imposition de sanctions unilatérales de nature militaire, politique, économique ou autre contre un pays tiers. La Chine a strictement respecté et appliqué les résolutions pertinentes de l'Assemblée générale. Elle continue d'entretenir avec Cuba des relations économiques et commerciales normales, les deux pays procédant à des échanges de personnel et intensifiant leur coopération dans divers domaines sur une base amicale et mutuellement avantageuse. Il n'y a pas si longtemps, le Premier Ministre du Conseil d'État de la Chine, M. Li Keqiang, s'est rendu à Cuba. Durant sa visite, les dirigeants de nos deux pays ont arrêté d'un commun accord les grandes lignes d'un renforcement accru d'une coopération pragmatique entre la Chine et Cuba, conformément aux aspirations de nos deux peuples et dans l'intérêt du développement économique et social de Cuba.

Dans le monde multipolaire d'aujourd'hui, et face à la mondialisation économique, à la diversité culturelle et à la démocratisation des relations internationales, la communication et la coopération sur un pied d'égalité entre les pays sont de plus en plus privilégiées. Lorsque des différends surviennent entre des États, il n'est pas de meilleur moyen de les régler qu'un dialogue entre égaux et des consultations amicales.

M. Zamora Rivas (El Salvador), Vice-Président, assume la présidence.

La Chine prend note des mesures prises par les États-Unis pour lever partiellement les restrictions qu'ils

imposent à Cuba en matière de commerce, d'échanges et de tourisme, et nous espérons que les États-Unis et Cuba continueront d'œuvrer pour la normalisation de leurs relations. Nous espérons que les États-Unis lèveront intégralement et dans les meilleurs délais le blocus imposé à Cuba et établiront des relations interétatiques normales avec ce pays, conformément aux buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies et aux normes fondamentales des relations internationales. Cette normalisation, qui répond aux intérêts communs des deux pays et de leurs deux peuples, contribuera à la paix et à la stabilité sur tout le continent américain et au développement commun de la communauté internationale.

La Chine votera à nouveau pour le projet de résolution A/71/L.3 déposé par Cuba.

M^{me} Nguyen (Viet Nam) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord souhaiter une très chaleureuse bienvenue au Ministre cubain des relations extérieures, M. Bruno Rodríguez Parrilla.

Le Viet Nam s'associe aux déclarations faites précédemment au nom, du Groupe des 77 et de la Chine, du Mouvement des pays non alignés et de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est.

Nous remercions vivement le Secrétaire général de son rapport détaillé (A/71/91), qui présente la position des États Membres concernant la levée du blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis d'Amérique, ainsi que l'évaluation que font les organismes des Nations Unies des retombées de ce blocus.

Le 27 octobre 2015, le Viet Nam, tout comme 190 autres délégations, a voté pour la résolution 70/5. Avec l'adoption de cette résolution, une fois encore à une écrasante majorité, la communauté internationale envoyait un message fort aux États-Unis d'Amérique pour qu'ils lèvent le blocus qu'ils imposent à Cuba. Par principe, le Viet Nam est opposé à l'imposition de tout embargo et de toute mesure coercitive à un État par un autre. Aujourd'hui, le Viet Nam votera sans réserve pour le projet de résolution A/71/L.3 pris dans son ensemble. Par ce vote, le Viet Nam tient à réaffirmer sa ferme conviction que le blocus imposé par les États-Unis d'Amérique à Cuba depuis plus de cinq décennies est contraire au droit international et aux principes fondamentaux consacrés par la Charte des Nations Unies, et qu'il inflige d'indicibles souffrances au peuple cubain. Cette politique contrevient au désir

commun à tous les pays du monde d'entretenir des relations internationales cordiales et d'égal à égal avec les autres pays, quel que soit leur système politique et dans le plein respect du droit de chaque État de choisir son propre modèle de développement.

Le Viet Nam se félicite du rétablissement intégral des relations diplomatiques entre Cuba et les États-Unis d'Amérique et des résultats qu'a donnés la visite du Président Barack Obama à Cuba en mars. Nous accueillons tout aussi favorablement le fait que, dans sa directive de politique générale concernant Cuba publiée récemment, le 14 octobre, le Président des États-Unis annonce un ensemble de mesures visant à modifier l'application de certains aspects du blocus. Nous espérons que ces mesures progressives insuffleront une dynamique politique propre à mener, à terme, à l'abrogation du blocus, lequel constitue un obstacle fondamental à la normalisation des relations entre les deux pays.

Une fois encore, le Viet Nam se fait l'écho des autres délégations pour appeler les États-Unis à lever immédiatement le blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba. La levée de cet embargo répondrait aux aspirations du peuple des États-Unis et du peuple cubain. Elle serait bénéfique aussi bien aux peuples de la région qu'à la paix, à la stabilité et à la prospérité de la région et du monde.

Ma délégation saisit cette occasion pour réaffirmer les liens d'amitié, de coopération et de solidarité qui unissent le Viet Nam à Cuba. Nous continuerons de faire le maximum pour aider le peuple cubain à surmonter les difficultés et les problèmes causés par l'embargo.

M. Llorenty Solíz (État plurinational de Bolivie) (*parle en espagnol*) : La Bolivie tient à commencer son intervention en saluant la présence parmi nous du Ministre cubain des relations extérieures, notre camarade Bruno Rodríguez Parrilla.

Une nouvelle fois, la Bolivie s'associe au concert des nations du monde pour condamner et rejeter le plus énergiquement le blocus économique, commercial et financier unilatéral, immoral, injuste, illégal, anachronique et criminel imposé à Cuba depuis plus d'un demi-siècle par les États-Unis d'Amérique.

Je veux profiter de ces quelques minutes pour rendre hommage au peuple cubain et à sa révolution. Je suis convaincu que la meilleure manière de procéder est de dédier cet hommage à celui qui a été, comme l'a dit l'écrivain argentin Julio Cortázar, l'artisan de

la révolution cubaine. Je veux évidemment parler de Fidel Castro Ruz, qui, comme le savent les peuples du monde, vient de fêter ses 90 ans. Il a résisté aux mandats de 11 présidents des États-Unis, et il a triomphé. Il a survécu à plus de 600 tentatives d'assassinat fomentées par cet empire. De toute l'histoire de l'humanité, jamais autant de complots n'avaient été imaginés pour mettre fin à la vie d'un seul homme, ni autant de ressources consacrées à ces efforts. Fidel occupe une place privilégiée et à part dans le cœur et dans l'histoire de la libération des peuples. Il a façonné la révolution la plus solidaire de l'histoire de l'humanité, et il nous a rapprochés de l'utopie d'un monde meilleur.

Les peuples du monde – nos peuples – ont été témoins de la merveilleuse solidarité de la révolution cubaine. Mes frères et sœurs d'Afrique savent bien de quoi je parle. Cuba est le seul pays non africain à avoir lutté contre le régime de l'apartheid. Un autre géant de l'histoire, Nelson Mandela, a déclaré :

« Je suis un homme loyal et je n'oublierai jamais que, dans les moments les plus sombres de notre patrie, durant la lutte contre l'apartheid, Fidel Castro a été à nos côtés. »

Nos frères et sœurs d'Asie et du Pacifique le savent aussi, parce que Cuba est en première ligne pour porter secours aux victimes des tremblements de terre et des typhons qui surviennent dans les endroits les plus éloignés. Ho Chi Minh, le grand leader vietnamien, avait dit que « les Cubains, avec le camarade Fidel à leur tête, ont été très solidaires de notre peuple et de notre combat; les Vietnamiens n'oublieront jamais cet appui. » Dans ma propre région, l'Amérique latine et les Caraïbes, d'innombrables vies ont été sauvées par les médecins cubains. On ne compte plus les personnes qui savent lire et écrire grâce aux enseignants venus de Cuba. Comme l'a dit notre président, Evo Morales, les Cubains partagent le peu qu'ils possèdent et ils le font sans arrière-pensée; ils n'ont jamais demandé de concession minière, pétrolière, gazière ou forestière à quiconque en échange de leur solidarité.

Depuis cette tribune, Fidel a non seulement exalté l'humanité, mais il a aussi joué un rôle de premier plan dans la lutte contre l'armement, contre la menace nucléaire, contre la guerre, contre la dette extérieure, contre le pillage de nos ressources naturelles, contre un système financier et monétaire antidémocratique, contre les changements climatiques, contre la faim, les maladies et les inégalités – en bref, contre le capitalisme

et contre l'impérialisme, et pour la construction d'un nouvel ordre mondial.

Aujourd'hui nous ne votons pas uniquement contre le blocus : nous votons pour l'espoir, pour la merveilleuse possibilité de faire en sorte que notre monde devienne plus juste. Cuba est l'exemple à suivre, et Fidel est le symbole de la dignité de nos peuples.

Je vous présente mes excuses, Monsieur le Président, mais lorsque son cœur est empli d'émotion et de gratitude, le protocole est la dernière chose à laquelle on pense. C'est pourquoi je me permettrai de conclure cette intervention en déclarant : « Vive Fidel! Vive Cuba! »

M. Lal (Inde) (*parle en anglais*) : L'Inde s'associe aux déclarations qui ont été faites par le représentant de la Thaïlande au nom du Groupe des 77 et de la Chine, et par celui du Venezuela au nom du Mouvement des pays non alignés.

Nous souhaitons la bienvenue parmi nous aujourd'hui au Ministre des relations extérieures de Cuba.

L'Inde a accueilli avec satisfaction le rétablissement des relations diplomatiques entre Cuba et les États-Unis, la visite historique du Président des États-Unis à Cuba en mars, et les autres faits nouveaux qui se sont produits à cet égard depuis.

Chaque année, depuis maintenant plus de deux décennies, l'Assemblée générale examine la question du blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis. Elle a systématiquement condamné l'imposition de lois et de règlements ayant des effets extraterritoriaux, ainsi que de toute autre forme de mesures économiques coercitives nuisant au progrès et à la prospérité des populations à travers le monde. L'Assemblée a également demandé à tous les États, conformément aux obligations que leur imposent la Charte des Nations Unies et le droit international, de s'abstenir de promulguer ou d'appliquer des lois et des mesures dont les effets extraterritoriaux portent atteinte à la souveraineté d'autres États, ainsi que de les abroger ou de les invalider. Il ne fait guère de doute que le maintien de ce blocus, contraire à l'avis de la communauté internationale, tel qu'exprimé par l'Assemblée, porte atteinte au multilatéralisme et sape la crédibilité même de l'ONU.

Étant la plus grande démocratie du monde, et ayant une foi inébranlable dans le multilatéralisme,

l'Inde, solidaire de la communauté internationale, rejette sans équivoque les lois nationales ayant des effets extraterritoriaux. Les embargos contre un pays entravent la pleine capacité de la population de ce pays, en particulier des femmes et des enfants, à réaliser le développement économique et social. Ils font en outre obstacle à l'exercice universel des droits de l'homme, y compris le droit au développement, à l'alimentation, aux soins médicaux et aux services sociaux, entre autres.

Les rapports successifs du Secrétaire général – et le rapport présenté cette année (A/71/91) ne fait pas exception – ont établi que le blocus imposé à Cuba par les États-Unis, notamment en raison de ses effets extraterritoriaux, avait des incidences négatives sur les Cubains et sur les efforts de développement entrepris par leur pays. Dans le même temps, nous tenons à saluer les résultats remarquables obtenus par Cuba en termes de développement socioéconomique, notamment son niveau de développement humain élevé et sa réalisation de plusieurs des objectifs du Millénaire pour le développement. Le maintien de l'embargo nuit gravement à la capacité de Cuba de mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Les compétences de Cuba en matière de soins de santé, acquises en dépit des conditions imposées par l'embargo, lui ont permis de répondre rapidement, efficacement et de façon significative à l'appel lancé par l'Assemblée à tous les pays pour faire face à la crise de l'Ebola en Afrique.

Lorsqu'ils ont lancé le Programme de développement durable à l'horizon 2030, porteur de transformation, les dirigeants du monde entier ont là encore exhorté tous les États à s'abstenir de promulguer ou d'appliquer toute mesure économique, financière ou commerciale unilatérale contraire au droit international et à la Charte des Nations Unies. La communauté internationale doit redoubler d'efforts pour promouvoir un environnement exempt de sanctions et de blocus.

L'Inde espère que l'évolution positive récente des relations entre Cuba et les États-Unis aboutira à la levée rapide du blocus. Elle appuie le projet de résolution A/71/L.3 déposé par Cuba.

M. Mangisi (Tonga) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord saluer le Ministre des affaires étrangères de Cuba, S. E. M. Bruno Eduardo Rodriguez Parrilla, et lui souhaiter la bienvenue.

Nous nous associons aussi à la déclaration faite par le représentant du Royaume de Thaïlande en sa qualité de Président du Groupe des 77 et de la Chine.

Comme les orateurs l'ont réitéré avant moi, et comme le feront sans aucun doute également la majorité d'entre eux après moi, l'embargo économique, financier et commercial imposé par notre ami les États-Unis à un autre de nos amis, Cuba, a provoqué au fil des décennies – et continue de provoquer – d'importants dommages économiques se chiffrant à des milliards de dollars et entraînant des souffrances incommensurables au sein de la population cubaine. Ce régime de sanctions unilatérales, le plus long jamais appliqué à un pays, inhibe injustement le développement économique et social du peuple cubain. En tant que petit État insulaire en développement confronté à des défis similaires, nous ressentons et reconnaissons l'injustice de l'embargo. C'est pourquoi nous nous joignons à ceux qui appellent à mettre fin à l'embargo économique, commercial et financier imposé à Cuba.

L'appel que nous avons lancé ce matin a aussi une dimension profondément personnelle. En parlant d'amitié entre notre pays et les États-Unis et Cuba, notre solidarité avec le peuple cubain, face aux épreuves et aux difficultés qui lui sont imposées, doit être comprise à un niveau personnel, étant donné que nous avons des ressortissants qui vivent aux côtés du peuple cubain sur place en tant qu'étudiants. En tant qu'ami des États-Unis, nous tenons à redire à ce pays que les effets de cette forme archaïque d'interférence et d'ingérence dans les affaires intérieures et souveraines de Cuba rendent également difficile la vie de nos ressortissants qui s'efforcent, aux côtés du peuple cubain, de s'en sortir au jour le jour. Mon Représentant permanent qui, hélas, ne peut être présent ici aujourd'hui en raison d'un déplacement officiel, attend avec intérêt de présenter ses lettres de créance à La Havane le mois prochain et de rencontrer nos ressortissants dans l'espoir de leur apporter un peu de réconfort dans la situation difficile qu'ils vivent du fait des difficultés que l'embargo leur crée et qu'il crée donc, par extension, aux Tonga en tant que pays. C'est donc dans une certaine mesure une question davantage personnelle pour nous et, d'ami à ami, nous en appelons aux États-Unis pour les inviter à considérer les effets néfastes que l'embargo a non seulement sur ses relations avec Cuba, mais aussi sur d'autres pays, comme le mien, qui peuvent être ou qui sont indûment affectés aussi par l'embargo.

Nous nous félicitons des mesures positives prises à ce jour par les États-Unis pour rétablir leurs relations avec Cuba. Manifestement, ces mesures ne semblent pas suffire, car le peuple cubain et nos ressortissants continuent de connaître des difficultés, que nous manquons souvent de reconnaître, et sont privés de choses que nous tenons pour acquises ici dans le confort de New York et du Siècle. À l'approche des élections ici dans le pays hôte, nous prions pour que le bon travail réalisé par l'Administration actuelle se poursuivre et que, dans le même temps, le Président des États-Unis utilise ses pouvoirs exécutifs pour améliorer encore davantage les relations du pays avec Cuba sans recourir à une décision du Congrès.

Nous réitérons par conséquent notre soutien au droit du peuple cubain d'exercer pleinement sa liberté dans le cadre de son développement économique et social, et nous appelons à la levée de l'embargo qui lui est imposé.

M. Moustafa (Égypte) (parle en arabe) : Tout d'abord, je m'associe aux déclarations faites par les représentants de la Thaïlande, au nom du Groupe des 77 et de la Chine, du Venezuela, au nom du Mouvement des pays non alignés, du Koweït, au nom de l'Organisation de la coopération islamique, et du Niger, au nom du Groupe des États d'Afrique, et je voudrais ajouter brièvement les observations suivantes.

Nous avons le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Bruno Rodriguez Parilla, Ministre des affaires étrangères de Cuba. Nous l'assurons du soutien constant et total de l'Égypte et lui exprimons notre solidarité avec le peuple et le Gouvernement cubains.

Cette année a été le théâtre d'une évolution importante des relations bilatérales entre Cuba et les États-Unis, notamment la visite effectuée par le Président des États-Unis à Cuba en mars. Nous saluons cette évolution dans les relations bilatérales entre les deux pays et nous les encourageons à faire d'autres pas sur cette voie. Malgré cela, l'embargo économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis reste en place. Les effets de ces mesures unilatérales ont un coût énorme sur le peuple cubain et sur l'économie du pays. À titre d'exemple, on estime le coût des sanctions imposées à Cuba entre mars 2015 et mars 2016 à plus de 4,6 milliards de dollars – un chiffre sidérant.

Comme je l'ai indiqué plus tôt, l'Égypte appuiera toujours fermement les droits du peuple cubain et sa volonté qu'il soit mis un terme à la situation actuelle. Nous rejetons la politique de blocus qui est appliquée unilatéralement, sans aucune légitimité internationale. Depuis cinq décennies, cette politique entrave l'accès des Cubains à l'alimentation, aux médicaments, à l'éducation et aux technologies de pointe.

Nous encourageons les États-Unis à prendre des décisions et des mesures courageuses en vue de lever immédiatement le blocus imposé à Cuba. Nous espérons que de telles mesures créeront les conditions propices à la normalisation des relations bilatérales entre les deux pays dans tous les domaines.

M. Mminele (Afrique du Sud) (*parle en anglais*) : L'Afrique du Sud fait sienne les déclarations prononcées par le représentant du Royaume de Thaïlande au nom du Groupe des 77 et de la Chine et par le représentant du Venezuela au nom du Mouvement des pays non alignés.

Nous prenons également acte de la présence du Ministre des affaires étrangères de Cuba.

Ma délégation soutient le projet de résolution A/71/L.3. Nous estimons qu'il constitue une bonne base pour enfin mettre un terme au blocus imposé à Cuba et à son peuple. L'Afrique du Sud et Cuba sont en relation depuis longtemps et entretiennent des liens de solidarité qui remontent à la lutte contre l'apartheid et le colonialisme en Afrique australe. Nous prenons note du rapport du Secrétaire général (A/71/91) publié le 21 juillet, qui donne à lire une évaluation de la situation.

Le Gouvernement sud-africain se réjouit du rapprochement historique opéré entre les États-Unis d'Amérique et Cuba et nous apprécions que le Président Barack Obama se soit rendu à Cuba en mars, première visite à Cuba, depuis près de 90 ans, d'un Président des États-Unis en exercice. Nous espérons que le prochain président des États-Unis donnera suite à ce rapprochement et prendra toutes les mesures nécessaires, dans la limite de ses pouvoirs exécutifs, pour régler toutes les questions en suspens.

L'Afrique du Sud demeure gravement préoccupée par le caractère illégal du blocus et par la souffrance et les difficultés humaines et économiques immenses qu'endure le peuple cubain depuis plus d'un demi-siècle. Près de deux ans après que les Gouvernements de Cuba et des États-Unis ont décidé de rétablir leurs relations diplomatiques et d'entamer une démarche visant à

la normalisation de ces relations, l'application de la politique de blocus dans le cadre du système bancaire national n'a pas connu de changement notable.

Les actifs monétaires cubains à l'étranger font toujours les frais du blocus et de ses répercussions. Cette situation malsaine ne peut plus durer, car elle bat en brèche les aspirations économiques de Cuba et de son peuple. Il est capital que les institutions bancaires implantées à Cuba soient autorisées à effectuer des transactions financières en dollars des États-Unis, de sorte que les relations bilatérales et commerciales entre les deux pays puissent être tangibles et significatives.

La situation actuelle, déjà déplorable, est encore aggravée par l'incertitude avec quoi les banques des pays tiers doivent composer. Nous demandons aux États Membres d'aider Cuba et son peuple en abrogeant toutes les lois et réglementations qui continuent, le cas échéant, de faire barrage au développement de Cuba et à l'épanouissement de ses habitants.

Cuba reste porteuse d'espoir pour beaucoup de pays en développement et joue un rôle dans l'entreprise qui consiste à faire de ce monde un endroit meilleur pour l'humanité tout entière. Néanmoins, le blocus est encore le principal obstacle à la réalisation de ses objectifs de développement, y compris ceux qui sont inscrits dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Au milieu des défis planétaires et des incertitudes connexes qui continuent de freiner le développement économique du monde du Sud, des activités positives sont menées dans le cadre de la coopération Sud-Sud. À cet égard, l'Afrique tient à mettre l'accent sur l'une des nombreuses contributions de Cuba au profit de l'Afrique du Sud.

Sous couvert de l'accord conclu entre l'Afrique du Sud et Cuba en matière de coopération dans les domaines de la santé publique et des sciences médicales, plus de 2 800 étudiants sud-africains suivent actuellement une formation médicale à Cuba, ce qui les aidera à obtenir la qualification de médecin. À ce jour, 500 Sud-africains d'origine modeste sont devenus médecins après avoir été formés à Cuba.

Pour terminer, la République sud-africaine réaffirme son appui inconditionnel à la mise en œuvre du projet de résolution de cette année sur le blocus. Nous profitons de l'occasion pour appeler une fois encore la communauté internationale à redoubler d'efforts pour promouvoir un dialogue constructif et transparent entre les deux pays, afin de réaliser les objectifs énoncés

dans toutes les nombreuses résolutions précédemment adoptées par les Nations Unies sur la question et de garantir que le peuple cubain continuera durablement de progresser sur la voie qui est la sienne. Si nous sommes vraiment engagés à ne laisser personne de côté, la communauté internationale ne peut ni ne doit attendre plus longtemps pour régler cette question.

M. Sobrai Duarte (Brésil) (*parle en espagnol*) : Ma délégation s'aligne sur les déclarations prononcées respectivement par le représentant de la Thaïlande au nom du Groupe des 77 et de la Chine et par le représentant de la République dominicaine au nom de la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes. Je fais la présente déclaration en ma qualité nationale.

Depuis des décennies, le Gouvernement brésilien est favorable à la normalisation des relations entre les États-Unis d'Amérique et Cuba. C'est avec une grande satisfaction que le Brésil a appris le rétablissement des relations diplomatiques entre les deux pays, qui ont ainsi surmonté des animosités anachroniques et produit un effet positif sur l'ensemble de notre région. Il est particulièrement symbolique que, presque 90 ans après la dernière visite d'un Président des États-Unis à Cuba, le Président Barack Obama se soit rendu à La Havane en mars de l'année courante.

Nous accueillons avec enthousiasme les nominations récentes de l'Ambassadeur de Cuba à Washington et de l'Ambassadeur des États-Unis à La Havane, sous réserve de l'approbation du Sénat des États-Unis. Nous nous félicitons également des mesures concrètes qui touchent directement la vie quotidienne des citoyens des deux pays, telles que la mise en place de liaisons aériennes, maritimes et postales et la facilitation des envois de fonds.

En dépit de ces avancées, le bien-être de la population cubaine, en particulier ses membres les plus pauvres et les plus vulnérables, continue de pâtir du blocus. Nous reconnaissons l'action menée par le Président des États-Unis pour mettre fin à ce blocus, et nous jugeons essentiel que le Congrès des États-Unis entame des discussions en ce sens. La levée du blocus imposé à Cuba a l'appui indéniable de la communauté internationale, comme en témoigne le fait que 191 États ont voté pour la résolution 70/5 à la précédente session de l'Assemblée générale.

Ma délégation est convaincue que l'heure du dialogue et de la coopération est venue, grâce à quoi il pourrait être rapidement mis un terme au blocus.

M. Sevilla Borja (Équateur) (*parle en espagnol*) : Le blocus unilatéral imposé à Cuba par les États-Unis depuis 56 ans est un exemple flagrant de l'application d'une politique de la force, que nous condamnons. Ce blocus restera dans les annales de l'histoire comme la preuve infaillible des abus commis par une superpuissance à l'encontre d'un peuple digne et fier qui tient jalousement à sa souveraineté. C'est une preuve honteuse du mépris de cette superpuissance à l'égard du droit international et de l'opinion quasi unanime de la communauté internationale qui, année après année, à l'Assemblée générale, demande qu'il soit mis fin à cette politique.

Le pays qui agit ainsi est le même pays qui, en 1776, a servi d'inspiration aux peuples du monde par sa lutte pour la décolonisation, l'indépendance et la liberté. C'est le même pays qui s'est joint aux Alliés pour vaincre le nazisme et le fascisme, sauvant ainsi l'humanité. Le peuple de ce pays, qui fait partie des premiers signataires de la Charte de San Francisco, a lutté, sous la conduite de Martin Luther King Jr. et de Malcolm X, pour l'égalité de tous les êtres humains, indépendamment de la couleur de leur peau. Nous espérons que le Président Obama, qui a récemment pris des initiatives audacieuses et positives en ce qui concerne les relations avec Cuba, adoptera des mesures allant dans le sens des meilleures traditions de l'histoire de son pays tandis que son mandat touche à sa fin.

Par l'entremise du projet de résolution A/71/L.3, que nous allons adopter dans quelques minutes, cet entêtement à maintenir un blocus illégal et abusif, qui va à l'encontre de la marche de l'histoire, sera condamné moralement une fois de plus, au grand embarras de ceux qui l'appliquent. Le peuple cubain a déjà triomphé, et sa révolution a survécu et nous sert d'exemple.

M^{me} Rubiales de Chamorro (Nicaragua) (*parle en espagnol*) : Nous remercions la délégation venue de Cuba de sa présence parmi nous aujourd'hui.

Nous nous félicitons des informations actualisées pour l'année 2016 relatives aux effets du blocus économique, commercial et financier criminel imposé au peuple et au Gouvernement cubains, qui figurent dans le rapport du Secrétaire général (A/71/91).

Cuba sait qu'elle peut compter sur notre appui et notre solidarité inconditionnelle. La Révolution

cubaine, avec fermeté et détermination, a marqué le point de départ du processus de rétablissement de la dignité et des droits politiques, économiques et sociaux des peuples d'Amérique latine et des Caraïbes.

Cuba a continué sur cette lancée et après plus de cinq décennies de résistance, son peuple et son gouvernement pleins de courage incarnent la dignité et la souveraineté et ne cessent de réaffirmer leur révolution socialiste et leurs valeurs humanistes. Cuba a toujours été la première à répondre à nos besoins, quels qu'ils soient, en cas de catastrophe ou de situation d'urgence. À propos de cette Cuba de Fidel, de Raúl, de tous leurs fils et filles, rappelons-nous les paroles du Commandant Président Daniel Ortega le 13 août dernier à l'occasion du quatre-vingt-dixième anniversaire de Fidel Castro :

« Nous avons tellement appris de Fidel, il nous a tellement enseigné par ses discours fougueux, son éloquence, sa vision sans pareille de la justice, de la solidarité et de la complémentarité, en vue d'unir et de développer ensemble nos forces et nos talents, nos cultures, notre citoyenneté dans une patrie libre, souveraine et indépendante; une patrie et un peuple combattants, une patrie et un peuple courageux, une patrie et un peuple qui ont créé la révolution et l'évolution dans la dignité et la fierté de notre Amérique et des Caraïbes. »

Nous nous félicitons du rétablissement des relations entre Cuba et les États-Unis d'Amérique, que nous avons d'ailleurs salué. Toutefois, nous sommes déçus de constater que le blocus se poursuit et persiste, malgré les mesures annoncées. La volonté et les politiques des États-Unis visant à promouvoir et à imposer des changements dans le système économique, politique et social de Cuba persistent également, ainsi que leur intention de continuer à mettre en œuvre des programmes interventionnistes dans ce pays.

Pour notre pays, il est inacceptable que des mesures économiques coercitives unilatérales soient utilisées en tant qu'outil politique sélectif pour s'en prendre à des peuples indépendants et mettre en œuvre des politiques de changement de régime. Les effets négatifs prolongés de ce blocus sont et demeurent le principal obstacle au développement durable du peuple cubain et sont en contradiction totale avec l'adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et sa mise en œuvre, en faveur de laquelle tous les États Membres se sont engagés. Ce blocus, qui est une erreur historique et anachronique imposée au peuple et au Gouvernement héroïques de Cuba en violation du droit international,

est rejeté par 191 pays, qui confirment ainsi que le rôle mobilisateur de la communauté internationale restera essentiel pour la levée de ce blocus.

Tant que le Gouvernement des États-Unis persistera dans sa politique consistant à isoler le peuple et le Gouvernement cubains – qui a échoué – et continuera à faire fi des appels lancés par tous les peuples du monde, y compris le sien, l'Assemblée générale continuera d'appeler à la fin et à la levée de ce blocus inhumain, illégal et criminel, qui n'est soutenu que par deux pays qui s'opposent à la volonté de la communauté internationale. Tant que les États-Unis n'auront pas renoncé à leur politique d'imposition et d'ingérence contre Cuba et d'autres pays en développement, par des mesures coercitives ou par des changements de gouvernement, nous devons continuer à présenter des projets de résolution sur ces questions à l'Assemblée générale.

Ma délégation pour sa part continuera d'appuyer ces projets de résolution, y compris le projet de résolution A/71/L.3, qui a été présenté aujourd'hui par la République sœur de Cuba et en faveur duquel nous allons voter. La communauté internationale espère qu'en 2016, les États-Unis feront enfin montre d'une plus grande volonté politique afin que ce projet de résolution soit adopté sans vote et que nous puissions enfin voir la fin du blocus imposé à Cuba, ce qui exigera des garanties concernant sa levée totale, complète et effective. Tant qu'il n'en sera pas ainsi, les États-Unis seront en désaccord avec les souhaits et les aspirations de la communauté internationale.

Pour terminer, je voudrais réitérer que l'Amérique latine et les Caraïbes continueront de demander au Gouvernement des États-Unis d'Amérique de revoir sa politique à l'égard de notre continent. Nous voulons la paix, le respect et la non-ingérence, et la levée définitive et complète du blocus criminel imposé à Cuba, ainsi que la restitution au peuple frère cubain du territoire de Guantanamo, dont il est le propriétaire légitime.

M^{me} Power (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Pendant plus de 50 ans, les États-Unis ont mené une politique visant à isoler le Gouvernement cubain. Pendant environ la moitié de cette période, les États Membres ont voté massivement pour le projet de résolution annuel de l'Assemblée générale condamnant le blocus imposé par les États-Unis et appelant à sa levée. Les États-Unis ont toujours voté contre ce projet de résolution; aujourd'hui les États-Unis vont s'abstenir. Qu'il me soit permis de vous expliquer pourquoi.

En décembre 2014, le Président Obama a clairement indiqué son opposition au blocus et a demandé au Congrès de prendre des mesures pour le lever. Toutefois, bien que l'Administration Obama convienne que le blocus imposé par les États-Unis à Cuba doit être levé, ce n'est pas pour la raison mentionnée dans le projet de résolution dont nous sommes saisis (A/71/L.3). Toutes les mesures prises par les États-Unis à l'égard de Cuba ont été et restent conformes à la Charte des Nations Unies et au droit international, y compris le droit commercial applicable et le droit coutumier de la mer. Nous rejetons catégoriquement les passages du projet de résolution qui suggèrent autre chose.

Mais le projet de résolution mis aux voix aujourd'hui est un parfait exemple de la raison pour laquelle la politique des États-Unis visant à isoler Cuba ne fonctionnait pas – ou pire, comment elle compromettrait en fait les objectifs mêmes qu'elle était censée réaliser. Au lieu d'isoler Cuba, notre politique, comme le Président Obama l'a dit à maintes reprises, a isolé les États-Unis, notamment ici, à l'Organisation des Nations Unies.

Sous le Président Obama, nous avons adopté une nouvelle démarche – au lieu d'essayer de couper Cuba du reste du monde, nous souhaitons que le monde des possibilités et des idées ouvre ses portes à la population cubaine. Après plus de 50 années de tentatives d'isolement, nous avons choisi la voie de l'engagement – parce que, comme le Président Obama l'a dit à La Havane, nous nous rendons compte que l'avenir de l'île est, bien entendu, entre les mains du peuple cubain.

Pendant les près de deux années qui se sont écoulées depuis que le Président Obama a annoncé la modification de notre démarche, nous avons amendé les règlements d'application du blocus à six reprises – le plus récemment le 14 octobre – tout en trouvant des façons d'augmenter les échanges entre nos gouvernements et nos populations. Nous avons rétabli des relations diplomatiques avec le Gouvernement cubain, rouvert des ambassades dans les capitales respectives, repris des vols commerciaux réguliers entre les États-Unis et Cuba, facilité les voyages de particulier à particulier, assoupli les restrictions imposées aux entreprises et entrepreneurs des États-Unis qui veulent faire des affaires à Cuba et cessé de limiter le nombre de fois où les Cubains-Américains peuvent visiter leur famille dans l'île.

De manière mémorable, le Président Obama est devenu le premier Président en exercice des États-Unis à se rendre à Cuba depuis 1928; et, dans le cadre d'un voyage beaucoup plus modeste, ici à New York, j'ai effectué la première visite, depuis la Révolution cubaine, d'un Ambassadeur des États-Unis auprès de l'Organisation des Nations Unies à la Mission permanente de Cuba auprès de l'ONU. Aujourd'hui nous ajoutons à cette liste la première abstention des États-Unis relative au projet de résolution de l'Assemblée générale demandant la levée du blocus.

L'abstention dans le vote sur le projet de résolution ne signifie pas que les États-Unis soient d'accord avec toutes les politiques et pratiques du Gouvernement cubain. Nous ne le sommes pas. Nous sommes vivement préoccupés par les graves violations des droits de l'homme que le Gouvernement cubain continue de commettre avec impunité contre sa propre population – notamment la détention arbitraire de ceux qui critiquent le Gouvernement, les menaces, les manoeuvres d'intimidation et parfois les agressions physiques contre des citoyens qui participent à des manifestations et réunions pacifiques, et la restriction considérable de l'accès des Cubains aux informations extérieures.

Comme le Président Obama l'a indiqué clairement quand il s'est rendu à La Havane, nous pensons que le peuple cubain – comme tous les peuples – a le droit d'exercer ses droits de l'homme fondamentaux, tels que le droit de s'exprimer sans crainte et le droit de se réunir, de s'organiser et de protester pacifiquement. Nous le disons non pas parce que ces vues traduisent une conception des droits centrée sur les États-Unis, mais plutôt parce que ce sont des droits de l'homme universels – consacrés dans la Charte des Nations Unies et dans la Déclaration universelle des droits de l'homme – que les 193 États Membres sont censés respecter et défendre. Ce sont des droits essentiels pour la dignité des hommes, des femmes et des enfants, où qu'ils vivent et quel que soit leur type de gouvernement.

Qu'il me soit permis d'être parmi les premiers à reconnaître que – comme nos homologues cubains l'ont souvent signalé – les États-Unis doivent travailler afin de garantir ces droits pour leurs propres citoyens. Nous savons que parfois, au cours de notre histoire, les dirigeants et les citoyens des États-Unis ont utilisé le prétexte de la promotion de la démocratie et des droits de l'homme dans la région pour justifier des mesures qui ont laissé un profond legs de méfiance. Nous

reconnaissons que notre histoire, dans laquelle il y a tant d'éléments dont nous sommes fiers, nous donne aussi de nombreuses raisons d'être modestes.

Nous reconnaissons également les domaines dans lesquels le Gouvernement cubain a fait des progrès considérables pour améliorer le bien-être de sa population, en réduisant sensiblement son taux de mortalité post-infantile et en veillant à ce que les filles aient le même accès que les garçons à l'enseignement primaire et secondaire.

Mais rien de tout cela ne signifie que nous devons rester silencieux quand les droits de la population cubaine sont violés – comme des États Membres ici à l'ONU l'ont fait trop souvent. C'est pourquoi les États-Unis ont soulevé ces préoccupations directement avec le Gouvernement cubain pendant notre dialogue historique sur les droits de l'homme à La Havane le 14 octobre – ce qui démontre que, même si nos gouvernements continuent de ne pas être d'accord sur des questions fondamentales relatives aux droits de l'homme, nous avons trouvé la façon de discuter de ces questions de manière respectueuse et réciproque. Nous exhortons d'autres États Membres à s'exprimer également au sujet de ces questions.

Les États-Unis considèrent que nous pouvons beaucoup faire avec Cuba pour nous attaquer aux problèmes mondiaux, y compris ici, à l'Organisation des Nations Unies, où l'inimitié entre nos nations, qui a duré des décennies, a été au mieux une distraction – et, au pire, un obstacle – pour la réalisation de certaines des tâches les plus importantes de cette institution et pour l'aide à apporter aux personnes les plus vulnérables du monde.

Pour conclure, qu'il me soit permis de donner un seul exemple – un exemple très émouvant. En 2014, nous étions confrontés à l'épidémie d'Ebola la plus mortelle de l'histoire de notre planète. D'après les prévisions les plus sinistres, plus d'un million de personnes pouvaient être infectées en quelques mois. Cependant, bien que les experts aient indiqué clairement que la seule façon d'arrêter l'épidémie, c'était de l'affronter à sa source, la communauté internationale a été lente à agir. Nombre de ses membres étaient paralysés.

C'est dans ce contexte que le Président Obama a décidé de déployer plus de 3 000 agents des États-Unis dans l'épicentre de l'épidémie, où ils ont rejoint des centaines de ressortissants des États-Unis qui travaillaient pour des organisations non gouvernementales et des organismes

humanitaires dans les zones les plus durement frappées. Le Président Obama a aussi entrepris de mobiliser d'autres États Membres pour qu'ils jouent leur rôle. L'un des tout premiers pays à intervenir a été Cuba, qui a dépêché plus de 200 professionnels de la santé dans la région – une contribution impressionnante pour un pays de seulement 11 millions d'habitants.

L'un d'eux était un médecin cubain de 43 ans, Félix Báez Sarría, qui a été envoyé dans une unité de traitement de l'Ebola en Sierra Leone. Après avoir soigné des personnes infectées, le docteur Báez Sarría a manifesté les symptômes du virus, et ce médecin est rapidement devenu un patient. Comme son état s'aggravait, il a été aéroporté à Genève, où pendant deux jours il a perdu puis repris connaissance, alternativement. Il est presque décédé, mais s'est miraculeusement rétabli, et en fin de compte il est retourné à La Havane, où il a retrouvé des forces, a-t-il dit, en berçant son fils de deux ans dans ses bras.

J'aimerais que les membres réfléchissent, pendant quelques instants, à ce qu'il a fallu pour sauver la vie du docteur Báez Sarría – un homme qui a risqué sa vie pour sauver des habitants d'un pays à l'autre bout du monde. Il a d'abord été soigné dans le dispensaire où il travaillait, qui avait été construit avec l'aide d'une organisation non gouvernementale basée aux États-Unis. Ensuite il a été transporté dans une clinique gérée par des médecins du Ministère britannique de la défense. Puis il a été aéroporté jusqu'en Suisse à bord d'un avion de transport médical opéré par un service d'affrètement des États-Unis. À son arrivée à l'hôpital de Genève, il a été pris en charge par des médecins suisses qui lui ont administré un traitement expérimental mis au point au Canada.

Songez à toutes les nations qui sont intervenues pour sauver la vie de ce courageux médecin, qui, après s'être rétabli à La Havane, a choisi de retourner en Sierra Leone pour y rejoindre ses collègues et lutter avec eux pour sauver la vie des Sierra Léonais. Le docteur Báez et tous ses collègues appartenaient au Contingent cubain Henry Reeve. Ce contingent qui intervient en cas de catastrophe et d'épidémie doit son nom à un jeune américain né à Brooklyn, qui, à l'âge de 19 ans, s'est rendu à Cuba pour rejoindre la lutte d'indépendance du pays et y a laissé la vie, en 1876, en luttant au côté des Cubains pour leur liberté.

Le Président assume la présidence.

Lorsque le docteur Báez est retourné en Sierra Leone, on lui a demandé pourquoi il revenait après tout ce qu'il avait enduré. Il s'est contenté de répondre :

« Il fallait que je revienne. L'Ebola est un défi que je dois relever jusqu'au bout pour éviter qu'il ne se propage au reste du monde ».

C'est à cela que ressemble l'ONU lorsqu'elle est efficace. Les efforts louables que je viens de mentionner sont précisément la raison pour laquelle les États-Unis et Cuba doivent continuer de rechercher le dialogue, même si des divergences demeurent. Pour cela, nous allons franchir aujourd'hui un nouveau pas modeste. Souhaitons qu'il y en ait beaucoup d'autres encore, notamment que l'on parvienne, comme je l'espère, à la levée définitive de l'embargo américain.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Bruno Rodríguez Parrilla, Ministre des relations extérieures de Cuba, qui va présenter le projet de résolution A/71/L.3.

M. Rodríguez Parrilla (Cuba) (*parle en espagnol*) : Près de deux ans se sont écoulés depuis que le Président Barack Obama a fait part de sa volonté d'user de ses pouvoirs exécutifs et d'œuvrer avec le Congrès américain à la levée du blocus imposé à Cuba. Durant cette période, trois combattants cubains antiterroristes sont rentrés dans leur pays. Cuba a été retirée de la liste des États soutenant le terrorisme international, les relations diplomatiques ont été rétablies entre nos deux pays et les ambassades ont rouvert dans nos capitales respectives et le Président des États-Unis, le Secrétaire d'État et d'autres membres du Gouvernement américain, notamment de nombreux sénateurs, représentants et éminentes personnalités issues de différents secteurs de la société civile, se sont rendus à La Havane.

Il est incontestable que des progrès ont été enregistrés en matière de dialogue et de coopération sur des questions d'intérêt commun et qu'une dizaine d'accords offrant des avantages réciproques ont été signés. Les États-Unis ont annoncé qu'ils s'abstiendraient au moment du vote sur le projet de résolution A/71/L.3.

Néanmoins, le blocus économique, commercial et financier persiste, portant gravement préjudice au peuple cubain et faisant obstacle au développement économique du pays. Étant donné sa nature extraterritoriale, le blocus a aussi une incidence directe sur l'ensemble des États Membres de l'ONU. Le Président américain et quelques hauts responsables ont qualifié ce blocus d'obsolète et contraire aux intérêts des États-Unis, de

politique déliquescence, dénuée de sens et irréaliste, de fardeau pour tous les citoyens qui porte préjudice au peuple cubain et plonge les États-Unis dans l'isolement. Cet embargo doit être levé.

Il aura fallu 24 ans pour changer le vote isolé des États-Unis d'Amérique dans cette enceinte. Vingt-quatre ans d'isolement et d'échec, comme l'a souligné l'Ambassadrice Samantha Power. Les 58 années de résistance héroïque de notre peuple constituent la toile de fond de l'évolution présente. En cette heure, j'ai une pensée pour mon peuple, pour Fidel et Raúl, pour les jeunes Cubains, héritiers de ce long et glorieux combat.

Certains m'ont demandé pourquoi je présente encore une fois ce projet de résolution à l'Assemblée générale. Je ne veux en aucune manière sous-estimer le puissant message politique et moral adressé par l'Assemblée aux peuples du monde. La vérité ouvre toujours la voie; la justice finit toujours par triompher. L'abstention qui vient d'être annoncée représente sans aucun doute un pas positif en ce qui concerne l'avenir et l'amélioration des relations entre les États-Unis et Cuba. Je remercie l'Ambassadrice Power de ses paroles et de ses efforts. Cependant, la plupart des dispositions réglementaires et législatives mises en place dans le cadre du blocus restent en vigueur et sont encore pleinement appliquées par les organismes gouvernementaux des États-Unis. Les mesures exécutives prises par le Gouvernement américain constituent, certes, des avancées positives, mais elles restent très limitées sur le plan de leur portée et de leur efficacité. Les mesures prises dans le domaine des télécommunications visent malheureusement des objectifs ouvertement politiques et interventionnistes, elles démontrent l'étendue des pouvoirs du Président. Il pourrait, s'il le voulait, autoriser des opérations commerciales, des emprunts privés et des investissements dans tous les secteurs de l'économie cubaine.

Les mesures portant sur les échanges commerciaux avec de petites entreprises privées, qui relèvent elles aussi, malheureusement, de motivations explicitement politiques, n'auront aucun résultat tangible sur le long terme tant que l'organisation économique et les structures du commerce extérieur de Cuba n'auront pas été prises en considération. Néanmoins, ces mesures montrent que, sur le plan commercial, des progrès pourraient aussi être réalisés, même si les réglementations imposées par le blocus restent inchangées.

Certains porte-parole américains ont déclaré que le système cubain empêchait la mise en œuvre de telles mesures. Ils savent que telle n'est pas la réalité. Ce sont les réglementations imposées par l'embargo qui sont à l'origine de la situation actuelle. Il est évident pour tous que le Président des États-Unis dispose de pouvoirs exécutifs très larges dont il n'a pas tiré pleinement parti dans le cadre du blocus. Il pourrait modifier en profondeur la mise en œuvre concrète du blocus et ses conséquences sur les plans humanitaire et économique.

Quelle incidence le changement de vote aura-t-il? Il y a 12 jours à peine, le Département du Trésor américain et le Département du commerce ont annoncé de nouvelles mesures certes positives mais de faible portée. Ces mesures visent pour l'essentiel à étendre les transactions déjà autorisées et, loin de bénéficier à Cuba et au peuple cubain, elles sont surtout favorables aux États-Unis.

Il y a cependant de bonnes nouvelles. À partir de maintenant, les citoyens américains autorisés par leur gouvernement à se rendre à Cuba, ou qui voyagent vers d'autres pays, peuvent acheter ou transporter dans leurs bagages personnels des produits cubains sans limite de valeur, y compris du rhum et des cigarettes. Ces produits devront cependant pouvoir tenir dans leurs bagages personnels. L'exportation de ces produits vers les États-Unis reste toutefois interdite. Pour quelle raison? Sauf délivrance de licences spécifiques, ces nouvelles mesures permettent aux États-Unis d'investir dans notre pays et de créer des coentreprises. Les produits pharmaceutiques cubains et de biotechnologie sont, heureusement, autorisés, à condition d'obtenir l'approbation de la Food and Drug Administration.

Les exportations américaines vers Cuba ne dépassent pas les limites déjà autorisées et continuent d'exclure des secteurs vitaux de l'économie cubaine. Aucun changement n'est prévu dans le secteur financier, et l'interdiction pour les banques cubaines d'effectuer des virements vers des établissements bancaires équivalents aux États-Unis est toujours en vigueur.

Pour sa part, le Congrès américain n'a approuvé aucun des 20 amendements ni aucune des mesures législatives qui, grâce à un appui bipartite, ont été proposés pour supprimer certaines restrictions imposées par le blocus, voire cette politique elle-même. Au contraire, les 50 mesures législatives présentées, qui risquent de durcir les dispositions fondamentales du blocus, ont empêché le Président américain de prendre de nouveaux décrets ou d'appliquer les mesures déjà

adoptées, alors qu'aucune mesure gouvernementale particulière n'a été prise dans ce domaine.

Il faut donc juger sur la base des faits. Mieux que les discours, les déclarations de presse, voire le vote d'une délégation à l'Assemblée, la mesure la plus importante et la plus réaliste consisterait à démanteler le blocus. Je le répète, nous devons regarder la réalité en face. Les préjudices humains causés par le blocus sont incalculables. Aucune famille, aucun secteur à Cuba n'est épargné par ses conséquences négatives dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'alimentation, des services, du prix des produits de base, des salaires et des retraites. L'imposition de mesures discriminatoires et coûteuses, qui font partie intégrante des effets dissuasifs du blocus, limite les achats de denrées alimentaires et l'acquisition sur le marché américain de médicaments, de réactifs, de pièces détachées pour l'équipement et les instruments médicaux et autres matériels.

En raison des restrictions imposées par le blocus, la société américaine Medtronic n'a pas pu signer de contrats avec des sociétés cubaines pour la vente de stimulateurs cérébraux destinés à traiter des patients cubains atteints de la maladie de Parkinson et d'autres troubles neurologiques. Il n'a pas été possible non plus à la société multinationale Sigma-Aldrich de fournir des dispositifs de protection ou des produits chimiques ou biotechnologiques commandés par la société cubaine Farmacuba pour la fabrication de médicaments dans le pays.

En mai dernier, la Commission de réglementation nucléaire des États-Unis a notifié à la filiale américaine de la société allemande Eckert et Ziegler qu'elle rejetait la demande de licence pour la fourniture de produits à la société néerlandaise Philips, dont dépend l'étalonnage du matériel médical acquis en 2013 par l'Institut cubain d'oncologie, faisant courir un risque vital aux patients atteints d'un cancer.

Le 26 septembre dernier, le fournisseur italien de matériel médical Emildue a notifié à la société cubaine Medicuba le refus de la société américaine Boston Scientific Corporation de vendre un générateur de radiofréquences de la marque Cosman pour le diagnostic du cancer. Le blocus nuit aussi aux intérêts des citoyens américains eux-mêmes, qui pourraient bénéficier des différents services proposés à Cuba, notamment en matière de santé.

Je remercie l'Ambassadrice Power pour ses paroles réconfortantes, et je partage ses sentiments

concernant le cas emblématique du docteur Félix Báez Sarria. Il est l'exemple même de ce qu'il est possible de faire lorsque prévaut la coopération internationale.

Il convient cependant de rappeler que, durant les moments tragiques de l'épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest, le déploiement de l'aide médicale cubaine a été entravé par le refus de la British Standard Chartered Bank d'effectuer des virements entre l'Organisation mondiale de la Santé et les Brigades médicales cubaines, dont faisait partie le docteur Báez Sarria, qui risquaient leur vie en étant en contact direct avec des patients. En effet, même dans ces circonstances extrêmes, des autorisations spéciales du Département du Trésor étaient nécessaires. La filiale ougandaise de cette banque a fermé les comptes personnels détenus par le personnel médical cubain dans le pays, et la filiale de la Banque Barclay les a empêchés également d'effectuer des virements vers Cuba. Il en a été de même, dans d'autres pays, pour le personnel de coopération cubain dans le secteur de l'éducation, ce qui témoigne de la complexité de la situation entre les États-Unis et Cuba. Néanmoins, ce qui a été dit ce matin est encourageant. Avec le changement de vote des États-Unis, on peut s'interroger sur ce qu'il adviendra de telles pratiques.

En août dernier, aucun virement vers les services maternels, infantiles et ophtalmologiques en Algérie n'a été possible, en raison du refus de la Commerzbank allemande et de la KBC Bank belge. Dans le cadre du Programme honteux d'incitation du personnel médical cubain à faire défection, qui s'adresse aux Cubains travaillant à l'étranger, les États-Unis cherchent à entraver la coopération médicale et à priver ces professionnels de santé et mon pays de ressources humaines indispensables et hautement qualifiées. Des banques implantées au Pakistan ont refusé le mois dernier l'ouverture d'une lettre de crédit demandée par une société installée dans ce pays pour l'achat de 100 000 doses de vaccin contre l'hépatite B, sous prétexte que Cuba est soumis aux sanctions des États-Unis.

L'interdiction officielle pour les citoyens américains de voyager librement à Cuba reste en vigueur, ce qui constitue une violation de leurs libertés et de leurs droits civils; les voyages n'ont été facilités que pour des motifs figurant dans les 12 catégories autorisées par la législation des États-Unis. Tout citoyen américain est passible d'une amende de 100 000 dollars s'il voyage à Cuba en compagnie de plusieurs personnes. Le blocus qui est une violation massive, flagrante et systématique des droits de l'homme de toutes les Cubaines et de tous

les Cubains est qualifié d'acte de génocide en vertu de la Convention de Genève pour la prévention et la répression du crime de génocide de 1948. Il constitue également un obstacle à la coopération internationale humanitaire.

Selon des sources rigoureuses, fiables et prudentes, entre avril 2015 et mars 2016, les dommages directs sur l'économie cubaine découlant du blocus se sont élevés à 4,68 milliards de dollars en dollars d'aujourd'hui. Les pertes économiques qu'il a causées après plus d'un demi-siècle s'élèvent à 753 688 millions de dollars, sur la base du cours de l'or. En prix courants, cela équivaut à plus de 125 milliards de dollars.

Le blocus constitue le principal obstacle au développement économique et social de notre peuple. C'est une violation flagrante du droit international, de la Charte des Nations Unies et de la Proclamation de l'Amérique latine et des Caraïbes comme zone de paix. Son application extraterritoriale ajoute une dimension supplémentaire à son caractère de violation du droit international. Comment peut-on le réfuter? Il suffit de consulter les documents juridiques.

Nous nous félicitons de la décision prise en mars dernier par le Département du Trésor américain d'autoriser l'utilisation du dollar pour les transactions internationales de mon pays. Mais, jusqu'ici, Cuba n'a pas pu effectuer de paiements ni de dépôts en espèces dans cette devise, en raison des amendes et des pressions exercées par le blocus. Dans des pays tiers, nous assistons à des cessations d'opérations, à la fermeture de comptes bancaires cubains, à des refus de crédit et des rejets de virements à destination et en provenance de Cuba.

Lorsqu'on essaie de se connecter de Cuba au site Web de la division Norton de la société Symantec qui, entre autres, fournit des services pour bloquer et supprimer les virus informatiques et les programmes malveillants, un avertissement apparaît indiquant :

« Conformément à la législation des États-Unis, nous ne pouvons donner suite à votre demande. »

De nombreux autres sites Web répondent à leurs utilisateurs qu'ils ne sont pas autorisés à accéder à une adresse internet depuis leur serveur, ou indiquent simplement « accès refusé ».

Outre le blocus, d'autres facteurs accentuent nos difficultés économiques, telles que l'ordre économique international injuste, la crise mondiale, les anomalies

historiques et la faiblesse structurelle du sous-développement, la forte dépendance à l'égard de nos importations d'énergie et de produits alimentaires, les effets des changements climatiques et des catastrophes naturelles, ainsi que – ne nous en cachons pas – nos propres erreurs. Notre peuple et le Gouvernement ont mené une lutte acharnée pour faire face à cette réalité.

Le 17 avril dernier, le Président Raúl Castro Ruz déclarait :

« [nous] avons la volonté d'engager un dialogue respectueux et de développer un nouveau type de relation avec les États-Unis, comme il n'y en a jamais eu auparavant, car nous sommes convaincus que cela ne peut qu'être bénéfique pour nos deux pays ».

Plus récemment, le 17 décembre, il déclarait :

« [nous] réaffirmons notre volonté de développer des relations civilisées avec le Gouvernement américain, mais Cuba ne renoncera jamais à ses principes et ne fera aucun compromis en ce qui concerne sa souveraineté et son indépendance ».

De tout temps, le Gouvernement américain a cherché à annexer Cuba et, voyant qu'il n'y parvenait pas, a cherché à exercer sa domination sur Cuba. Après le triomphe de la Révolution cubaine, le Gouvernement américain s'est employé à

« créer un sentiment de déception et de découragement du fait du mécontentement et des difficultés économiques...en privant Cuba d'une monnaie et de produits de base afin d'entraîner des réductions de salaire nominal et réel, l'objectif étant de provoquer la faim, le désespoir et la chute du Gouvernement ».

La directive politique présidentielle, publiée le 14 octobre dernier, affirme que le Gouvernement américain reconnaît

« la souveraineté et l'autodétermination de Cuba... et qu'il appartient au peuple cubain de faire ses propres choix concernant son avenir ».

Ce libellé trompeur ne cache pas le dessein de modifier l'ordre constitutionnel et d'apporter des changements au système économique, social et culturel de Cuba. Il ne cache pas non plus l'intention de poursuivre la mise en œuvre de programmes interventionnistes favorables aux intérêts des États-Unis, l'objectif étant de les intégrer dans différents secteurs de la société cubaine. Cette directive affirme que les États-Unis « ne

viseront pas le changement de régime à Cuba », mais admet que les États-Unis

« appuieront l'émergence à Cuba ... de la société civile et encourageront les partenaires et les acteurs non gouvernementaux à se joindre à eux pour la promotion des réformes. Tout en restant déterminés à soutenir ceux qui militent en faveur de la démocratie...ils appuieront les dirigeants communautaires, les blogueurs, les militants et autres responsables des questions sociales qui peuvent contribuer au dialogue interne à Cuba sur la participation civique ».

La directive indique également que les États-Unis maintiendront

« Leurs programmes radiodiffusés sur le thème de la démocratie, tout en protégeant [leurs] intérêts et leurs actifs, tels que la base navale de la baie de Guantánamo ... [le] Gouvernement n'a pas l'intention de modifier le traité de location existant ni d'autres dispositions relatives à la base navale de la baie de Guantánamo ».

Après la présentation de cette directive, il a été déclaré ceci :

« [nous] ne pouvons pas rester passifs et attendre qu'un changement se produise à Cuba sans que nous n'y soyons associés ».

La directive affirme en outre que Cuba reste endettée vis-à-vis des États-Unis du fait de dettes bilatérales contractées avant la Révolution cubaine. Doit-on comprendre que la Révolution cubaine est supposée régler les dettes de la révolution sanglante de Batista? Il faudrait admettre que nous sommes déjà libres, précisément parce que nous nous sommes libérés en 1959 de l'impérialisme américain et de la dictature qu'il nous avait imposée.

L'Initiative de George W. Bush pour un nouveau Cuba, lancée le 19 mai 2002, visait à alléger les interdictions pesant sur le voyage et le commerce si des changements intervenaient dans les domaines politique et économique. Les Cubains ont répondu à cette proposition, le 26 juin de cette année, en recueillant 8 millions de signatures pour appuyer l'amendement à la Constitution proclamant le caractère irrévocable du socialisme dans notre pays.

Il serait bon de reconnaître que le changement est un droit souverain qui n'appartient qu'à Cuba et que Cuba est un pays indépendant. Il est indépendant parce

qu'il a acquis par lui-même une indépendance qu'il a défendue et continuera de défendre au prix des plus grands risques et sacrifices. Les États Membres doivent savoir que notre peuple a conquis le pouvoir, qu'il s'est « investi » lui-même du pouvoir il y a bien longtemps, et qu'il exerce jour après jour le pouvoir souverain, celui du peuple. C'est la raison pour laquelle nous sommes ici aujourd'hui. Nous sommes fiers de notre histoire et de notre culture, qui sont nos biens les plus précieux. Nous n'oublierons jamais notre passé, car c'est le seul moyen de ne pas le revivre. Nous avons d'ores-et-déjà choisi la voie de l'avenir. Nous savons qu'elle sera longue et difficile, mais nous ne changerons pas de cap, par naïveté ou par erreur. Aucune force sur Terre ne pourra nous y contraindre. Nous avons vu de nombreux rêves se réaliser, les nôtres et ceux que nous partageons avec d'autres peuples. Beaucoup de nos rêves ne se sont pas encore réalisés. Mais ce sont nos rêves. Nous n'avons pas besoin de rêves étrangers à notre culture et à notre histoire.

La Révolution cubaine s'est faite, et continue de se faire chaque jour, par les jeunes et pour les jeunes. Les jeunes Cubains ressemblent davantage à leur époque qu'à leurs parents, mais ils sont aussi patriotiques et anti-impérialistes que leurs parents et grands-parents. Nous avons défendu et continuerons de défendre nos propres valeurs et symboles, que nous continuerons d'enrichir, mais qui seront toujours cubains. Nous ne les remplacerons pas par d'autres valeurs étrangères à nous. Nous allons nous battre pour construire une nation souveraine, indépendante, socialiste, démocratique, prospère et pérenne. Nous ne retournerons jamais au capitalisme. Comme l'a déclaré le chef de la Révolution cubaine, Fidel Castro, le 19 avril dernier :

« [nous] améliorerons ce qui doit l'être, avec une indéfectible loyauté et une force unie ... comme Martí, Maceo et Gómez durant leur marche inéluctable ».

La levée du blocus est un élément déterminant qui nous permettra d'avancer vers la normalisation des relations avec les États-Unis d'Amérique. C'est ce qui donnera un sens, une profondeur et une solidité à ce qui a été accompli jusqu'à présent. Le blocus est injuste, inhumain, immoral et illégal, et il doit prendre fin de façon unilatérale et inconditionnelle. Le changement de vote que l'Ambassadrice Power vient d'annoncer est un signe encourageant. Nous espérons qu'il se traduira dans la réalité. Nous sommes profondément reconnaissants à tous les gouvernements et à tous les

peuples, aux parlements, aux forces politiques et aux mouvements sociaux, aux représentants de la société civile et aux organisations internationales et régionales qui ont permis par leurs voix et leurs votes, année après année, d'appuyer le bien-fondé et l'urgence de l'abolition du blocus.

Nous tenons également à témoigner notre sincère gratitude au peuple américain pour son soutien sans cesse croissant à cette noble cause.

Le Président (*parle en anglais*) : Nous avons entendu le dernier orateur dans le débat sur cette question.

Nous allons maintenant nous prononcer sur le projet de résolution A/71/L.3

Avant de donner la parole à l'orateur qui souhaite expliquer son vote avant le vote, je rappelle aux délégations que les explications de vote sont limitées à 10 minutes et que les délégations doivent prendre la parole de leur place.

Je donne maintenant la parole au représentant d'Israël.

M. Danon (Israël) (*parle en anglais*) : Israël se félicite des progrès accomplis dans les relations entre les États-Unis d'Amérique et Cuba et espère que cela débouchera sur une nouvelle ère de coopération dans la région.

Le Président (*parle en anglais*) : Nous avons entendu le seul orateur au titre des explications de vote avant le vote.

L'Assemblée générale va maintenant se prononcer sur le projet de résolution A/71/L.3, intitulé « Nécessité de lever l'embargo économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis d'Amérique ».

Un vote enregistré a été demandé.

Il est procédé au vote enregistré.

Votent pour :

Afghanistan, Afrique du Sud, Albanie, Algérie, Allemagne, Andorre, Angola, Antigua-et-Barbuda, Arabie saoudite, Argentine, Arménie, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bahamas, Bahreïn, Bangladesh, Barbade, Bélarus, Belgique, Belize, Bénin, Bhoutan, Bolivie (État plurinational de), Bosnie-Herzégovine, Botswana, Brésil, Brunéi Darussalam, Bulgarie, Burkina Faso, Burundi, Cabo Verde, Cambodge, Cameroun, Canada, Chili, Chine, Chypre,

Colombie, Comores, Congo, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Croatie, Cuba, Danemark, Djibouti, Dominique, Égypte, El Salvador, Émirats arabes unis, Équateur, Érythrée, Espagne, Estonie, Éthiopie, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Fidji, Finlande, France, Gabon, Gambie, Géorgie, Ghana, Grèce, Grenade, Guatemala, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Guyana, Haïti, Honduras, Hongrie, Îles Marshall, Îles Salomon, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Irlande, Islande, Italie, Jamaïque, Japon, Jordanie, Kazakhstan, Kenya, Kirghizistan, Kiribati, Koweït, Lesotho, Lettonie, Liban, Libéria, Libye, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Madagascar, Malaisie, Malawi, Maldives, Mali, Malte, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Micronésie (États fédérés de), Monaco, Mongolie, Monténégro, Mozambique, Myanmar, Namibie, Nauru, Népal, Nicaragua, Niger, Nigéria, Norvège, Nouvelle-Zélande, Oman, Ouganda, Ouzbékistan, Pakistan, Palaos, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, Qatar, République arabe syrienne, République centrafricaine, République de Corée, République démocratique du Congo, République démocratique populaire lao, République de Moldova, République dominicaine, République populaire démocratique de Corée, République tchèque, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Rwanda, Sainte-Lucie, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Marin, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Samoa, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Serbie, Seychelles, Sierra Leone, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Somalie, Soudan, Soudan du Sud, Sri Lanka, Suède, Suisse, Suriname, Swaziland, Tadjikistan, Tchad, Thaïlande, Timor-Leste, Togo, Tonga, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turkménistan, Turquie, Tuvalu, Ukraine, Uruguay, Vanuatu, Venezuela (République bolivarienne du), Viet Nam, Yémen, Zambie, Zimbabwe

Votent contre :

Néant

S'abstiennent :

États-Unis d'Amérique, Israël

Par 191 voix contre zéro, avec 2 abstentions, le projet de résolution A/71/L.3 est adopté (résolution 71/5).

Le Président (*parle en anglais*) : Avant de donner la parole aux orateurs qui souhaitent expliquer leur vote après le vote, je rappelle aux délégations que les explications de vote sont limitées à 10 minutes et que les délégations doivent prendre la parole de leur place.

M. Ružička (Slovaquie) (*parle en anglais*) : La Slovaquie adresse ses félicitations à la délégation cubaine.

J'ai l'honneur de prendre la parole au nom de l'Union européenne (UE) et de ses États membres. L'ex-République yougoslave de Macédoine, le Monténégro, la Serbie et l'Albanie, pays candidats; la Bosnie-Herzégovine, pays du Processus de stabilisation et d'association et candidat potentiel; le Liechtenstein, pays de l'Association européenne de libre-échange et membre de l'Espace économique européen, ainsi que la République de Moldova s'associent à la présente déclaration.

Le rétablissement des relations diplomatiques entre Cuba et les États-Unis et les appels du Président Obama au Congrès pour commencer à œuvrer en vue de la suppression de l'embargo ont créé une situation nouvelle pour toutes les parties concernées. L'UE se félicite vivement de ces initiatives et encourage la poursuite de leur mise en œuvre grâce à des mesures adéquates de la part des deux parties. Jusqu'à nouvel ordre, cependant, les mesures restrictives principales sont toujours en place. Elles sont encore plus anachroniques compte tenu des nouvelles circonstances.

Au-delà des conséquences néfastes de l'embargo sur les citoyens cubains, les effets directs et indirects de la législation extraterritoriale et des mesures administratives et judiciaires unilatérales nuisent également aux intérêts économiques de tous. Cela exige des mesures encore plus urgentes, compte tenu de l'ouverture plus grande de l'économie cubaine. La législation américaine, telle que le Cuban Democracy Act de 1992 et la loi Helms-Burton de 1996, a étendu les effets de l'embargo des États-Unis à des pays tiers. Dans le cadre de la politique commerciale commune, l'Union européenne n'a cessé de s'opposer fermement à ces mesures extraterritoriales. Tout en reconnaissant les décisions du Gouvernement américain de lever les restrictions et les sanctions sur les transferts de fonds et les voyages à caractère familial à Cuba, permettant

la prestation de certains services financiers, de télécommunications et d'Internet, ou l'exportation de matériaux de construction et d'outils pour soutenir le peuple cubain, nous ne pouvons accepter que des mesures imposées unilatéralement entravent nos relations économiques et commerciales avec Cuba.

Dans ces conditions, nous nous félicitons vivement que les États-Unis et Israël se soient abstenus lors du vote.

Contrairement à nos attentes, la situation des opérateurs financiers de l'UE à Cuba ou travaillant avec Cuba qui sont visés par les sanctions extraterritoriales ne s'est pas améliorée, et s'est même aggravée à certains égards. Cela constitue une ingérence inadmissible et une source de problèmes pour les citoyens de l'UE, les entreprises et les organisations non gouvernementales résidant, travaillant ou opérant à Cuba. Nous attendons une solution rapide à ces problèmes, la normalisation avec Cuba devant s'appliquer à toutes les parties concernées.

Lors du sommet entre l'Union européenne et les États-Unis, qui s'est tenu à Londres en mai 1998, un accord est intervenu sur une série de mesures ayant également pour objectif d'atténuer les problèmes causés par la législation à caractère extraterritorial. Nous appelons à la mise en œuvre pleine et rapide de cet accord.

La négociation d'un accord de dialogue politique et de coopération s'est achevée en mars dernier. Cet accord vise à consolider les relations et à créer un cadre propice à un dialogue plus efficace, au renforcement de la coopération et à l'expansion des relations économiques. Cet accord est en cours d'achèvement et devrait être signé dans les mois à venir. Grâce à cet accord bilatéral, les relations UE-Cuba reposeront sur une nouvelle assise juridique solide. Cet accord va donner un second souffle à nos relations et ouvrir davantage d'espaces de dialogue avec Cuba, en particulier sur les questions sur lesquelles subsistent encore de profondes divergences de vue.

Les droits de l'homme sont au cœur des relations extérieures de l'Union européenne. Une deuxième discussion de haut niveau a eu lieu à La Havane en juin dernier. L'Union européenne reste déterminée à mener un dialogue exhaustif avec les autorités cubaines et tous les secteurs de la société cubaine. Nous réitérons le droit des citoyens cubains de décider en toute indépendance de leur avenir. Nous renouvelons également notre appel

au Gouvernement cubain pour qu'il accorde pleinement à ses citoyens les droits civils, politiques et économiques ainsi que les libertés fondamentales internationalement reconnus, y compris la liberté de réunion, la liberté d'expression et la liberté d'accès à l'information, et qu'il ratifie le Pacte international relatif aux droits civils et politiques ainsi que le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels. Suite à la visite du Rapporteur spécial des Nations-Unies sur le droit à l'alimentation, nous encourageons le Gouvernement cubain à inviter d'autres rapporteurs spéciaux à se rendre à Cuba.

Nous notons avec inquiétude le fait que les arrestations de courte durée demeurent fréquentes, tout en nous réjouissant que l'application large de la liberté du citoyen cubain de voyager soit prolongée. Nous nous félicitons également des progrès accomplis en matière de santé et d'éducation. Par ailleurs, la lenteur des progrès de la modernisation économique entrave fortement le développement économique cubain. Dans ce contexte, nous rappelons l'adoption par le Gouvernement cubain, en août 2011, d'un ensemble de réformes économiques et sociales. Nous espérons qu'elles seront élargies et mises en œuvre de manière à répondre aux besoins essentiels de la population cubaine.

L'embargo économique, commercial et financier imposé par les États-Unis aggrave les problèmes économiques de Cuba, en ayant des répercussions négatives sur le niveau de vie du peuple cubain et des conséquences sur le plan humanitaire. La levée de l'embargo américain pourrait faciliter une ouverture de l'économie cubaine au profit du peuple cubain. Nous exprimons une nouvelle fois notre rejet de toutes les mesures unilatérales prises à l'encontre de Cuba qui portent atteinte aux intérêts des parties tierces et enfreignent ainsi les règles du commerce international communément admises.

Dans le cadre de notre accord global, nous allons nous employer avec nos homologues cubains à consolider les améliorations dans tous les domaines que je viens de mentionner. À travers sa coopération et le futur accord-cadre, l'Union européenne est disposée à accompagner Cuba sur la voie des réformes et de la modernisation. Des progrès considérables ont été réalisés en ce qui concerne les droits de l'homme, la gouvernance et la société civile.

Dans ce contexte, les États membres de l'Union européenne ont voté à l'unanimité pour la résolution 71/5.

Je félicite la délégation cubaine pour le résultat de ce vote.

M. Ri Tong II (République populaire démocratique de Corée) (*parle en anglais*) : La délégation de la République populaire démocratique de Corée souhaite se joindre aux orateurs précédents pour féliciter chaleureusement la délégation cubaine.

La République populaire démocratique de Corée se rallie à la déclaration prononcée par le représentant du Venezuela au nom du Mouvement des pays non alignés, ainsi qu'à celle prononcée par la Thaïlande au nom du Groupe des 77 et de la Chine. La délégation de la République populaire démocratique de Corée a voté pour la résolution 71/5, sur la nécessité de lever l'embargo économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis d'Amérique. Ma délégation condamne l'embargo américain à l'encontre de Cuba, qui constitue une atteinte grave à sa souveraineté, un crime contre l'humanité et une atteinte aux droits de l'homme, en violation de la Charte des Nations Unies. Les États-Unis imposent un embargo économique, commercial et financier unilatéral à la République de Cuba depuis sa création.

L'embargo unilatéral des États-Unis, qui menace la souveraineté de Cuba et son droit à exister, est le résultat de la politique hostile des États-Unis à l'encontre de Cuba. Les dommages économiques subis par Cuba par suite de l'embargo économique américain atteignent des sommes astronomiques. Malgré le rétablissement des relations diplomatiques entre les deux pays l'année dernière, l'odieux embargo économique américain est toujours en vigueur. Quelques améliorations ont été apportées en ce qui concerne les méthodes de mise en œuvre, mais la politique générale des États-Unis à l'égard de Cuba, qui vise à provoquer un changement de régime au moyen d'un embargo économique, n'a jamais changé.

L'adoption de la résolution 71/5 à la présente session, qui fait suite aux résolutions adoptées lors des sessions précédentes, témoigne de la bonne volonté de la communauté internationale et exprime l'appui et la solidarité de l'Assemblée générale à l'égard du Gouvernement et du peuple cubains.

La délégation de la République populaire démocratique de Corée voudrait saisir cette occasion pour exprimer son plein appui et sa solidarité au Gouvernement et au peuple cubains dans leur combat

pour sauvegarder leur dignité et leur noblesse face à la poursuite de l'embargo unilatéral des États-Unis.

M. Rzhessky (Biélorus) (*parle en russe*) : Je tiens à saisir cette occasion pour féliciter la délégation cubaine pour le résultat du vote sur la résolution 71/5.

La République du Biélorus salue les mesures positives adoptées depuis 2015 en ce qui concerne le rétablissement des relations diplomatiques entre les États-Unis d'Amérique et Cuba, la tenue de réunions entre les dirigeants des deux pays et de l'allègement de certaines mesures restrictives imposées à Cuba, notamment la décision des États-Unis d'Amérique de s'abstenir dans le vote sur la résolution d'aujourd'hui. Nous nous réjouissons également de la signature d'un accord sur la normalisation des relations entre l'Union européenne et Cuba.

L'assouplissement par les États-Unis d'Amérique de certaines sanctions à l'encontre de Cuba dans les secteurs bancaire et touristique, le rétablissement de communications postales et commerciales directes et le retrait de Cuba de la liste établie par le Département d'État des États soutenant le terrorisme représentent des mesures importantes qui vont dans le bon sens. Ces mesures seront cependant clairement insuffisantes aussi longtemps qu'un embargo commercial général contre Cuba restera en vigueur.

Le Biélorus a systématiquement condamné le recours à des mesures coercitives unilatérales pour exercer une pression politique et économique sur des pays en développement, considérant ces mesures comme contraires aux principes fondamentaux du droit international énoncés dans la Charte des Nations Unies et dans la Déclaration relative aux principes du droit international touchant aux relations amicales et à la coopération entre les États conformément à la Charte des Nations Unies. Toute tentative de la part de certains États visant à modifier le système politique interne d'autres États en exerçant une pression militaire, politique, économique ou en recourant à d'autres moyens coercitifs est inadmissible et contre-productive. D'ailleurs, la Représentante permanente des États-Unis d'Amérique auprès de l'ONU, M^{me} Samantha Power, a indiqué aujourd'hui que ces mesures restrictives sont en fait contre-productives.

La décision récente du Président Obama de proroger d'un an les sanctions commerciales contre Cuba va à l'encontre des mesures prises récemment par des responsables à Washington. Non seulement

cette décision freine le développement économique de Cuba, mais elle porte atteinte aussi aux droits et aux intérêts des citoyens américains et cubains. Elle laisse également planer un doute quant à la volonté réelle des États-Unis de normaliser leurs relations avec Cuba.

Le Bélarus appelle instamment à la levée rapide et totale de l'embargo économique, financier et commercial imposé à Cuba par les États-Unis d'Amérique. Seule la levée totale des sanctions témoignera de l'intention des États-Unis de normaliser leurs relations bilatérales avec Cuba.

M^{me} Mejía Vélez (Colombie) (*parle en espagnol*) : J'adresse mes félicitations au Ministre des relations extérieures de Cuba, M. Bruno Rodríguez Parrilla, ainsi qu'à toute sa délégation, après l'adoption de la résolution 71/5. Le vote de cette résolution, qui s'est déroulé il y a quelques minutes constitue un événement de portée historique. En effet, ceux qui étaient auparavant opposés à cette résolution annuelle ont pris en considération le rapprochement entre les États-Unis et Cuba et l'amélioration de leurs relations et décidé de s'abstenir.

Comme l'ont souligné les orateurs qui se sont exprimés précédemment, l'embargo économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis est contraire au droit international ainsi qu'à l'esprit et la lettre des principes énoncés dans la Charte des Nations Unies. Depuis l'adoption de la résolution 47/19, le 24 novembre 1992, la Colombie, à l'instar de tous les pays d'Amérique latine et des Caraïbes et de l'immense majorité des États Membres, a exprimé son appui sans réserve à Cuba et voté pour les versions successives de cette résolution, notamment pour celle qui vient d'être adoptée aujourd'hui.

Aujourd'hui ne fait pas exception. Cet appui s'est reflété dans le vote de 191 pays en faveur de la résolution adoptée lors de la précédente session de l'Assemblée générale (résolution 70/5), qui souligne la nécessité de mettre fin à une politique qui dure depuis plus de 50 ans, comme le Président colombien, M. Juan Manuel Santos Calderón, l'a rappelé en de maintes occasions.

Mon pays réaffirme son attachement au respect du droit international et aux principes d'indépendance politique, d'autodétermination des peuples, de non-ingérence et de non-intervention dans les affaires intérieures d'autres nations. Pour la Colombie, il est indispensable que les États Membres aillent de l'avant en ce qui concerne l'établissement de relations de

coopération et d'amitié reposant sur le multilatéralisme et le respect du principe d'égalité souveraine figurant au Chapitre I de la Charte des Nations Unies.

Nous prenons note avec optimisme du rétablissement des relations diplomatiques entre Cuba et les États-Unis d'Amérique, ainsi que des mesures prises pour améliorer leurs relations, étant entendu, comme cela a été dit, qu'il reste encore beaucoup à faire. Nous espérons qu'en poursuivant sur cette voie, nous parviendrons à lever l'embargo.

M. García Moritán (Argentine) (*parle en espagnol*) : Je voudrais, pour commencer, saluer la présence du Ministre cubain des relations extérieures, M. Bruno Rodríguez Parrilla, et le remercier pour son exposé détaillé.

L'Argentine souscrit aux déclarations faites par le représentant de la Thaïlande et par le représentant de la République dominicaine respectivement au nom du Groupe des 77 et de la Chine et de la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes. Je voudrais faire, à titre national, les observations suivantes.

L'Argentine a toujours considéré que l'embargo économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis est contraire au droit international et doit être levé de toute urgence. Conformément à son attachement indéfectible à la Charte des Nations Unies et au multilatéralisme, l'Argentine est opposée à l'imposition de mesures unilatérales coercitives, à la mise en œuvre extraterritoriale de lois nationales et au recours à des pratiques commerciales discriminatoires. En ce sens, nous nous associons à l'appel de la communauté internationale en faveur de la levée du blocus ainsi que des lois et règles qui sous-tendent cette politique.

L'Argentine a toujours appuyé les résolutions de l'Assemblée générale contre le blocus et s'est toujours opposée au blocus chaque fois que cette question a été soulevée, tant au sein des forums nationaux que des organisations internationales. L'Argentine exprime sa satisfaction et son optimisme face au processus lancé à la fin de 2014 par les Gouvernements des États-Unis et de Cuba pour normaliser leurs relations et les félicite de leur décision de s'engager sur la voie du dialogue afin de régler toutes les questions en suspens, notamment celle de la levée du blocus.

Nous saluons les progrès enregistrés en à peine deux ans, notamment la réouverture des ambassades dans les deux capitales, la visite du Président américain

à Cuba et des autorités cubaines à Washington et les mesures exécutives prises par le Département du Trésor et le Département du commerce des États-Unis, pour amender les réglementations antérieures. Ces mesures qui vont dans le bon sens inaugurent une ère nouvelle dans les relations entre Cuba et les États-Unis en cherchant à tirer un trait sur des années de désaccord et en assumant la reconnaissance mutuelle de ces deux gouvernements en tant qu'interlocuteurs légitimes et à part entière.

Néanmoins, nous regrettons que la législation sous-tendant l'embargo soit toujours en vigueur. Son application continue de faire obstacle au plein développement du peuple cubain. Nous saluons le fait que personne n'ait voté contre la résolution aujourd'hui. Nous espérons que ce sera la dernière fois que l'Assemblée générale adopte une résolution sur cette question. Enfin, nous espérons que l'année prochaine, les dispositions de la résolution ne seront plus que des abstractions, reléguant ainsi au passé l'embargo économique, commercial et financier imposé à Cuba

M. Rosselli (Uruguay) (*parle en espagnol*) : En premier lieu, je tiens à saluer la présence du Ministre cubain des relations extérieures, M. Bruno Rodríguez Parrilla.

Pour être franc, j'aurais préféré ne pas avoir à faire ce genre de déclaration, d'abord parce que l'embargo est toujours en vigueur, et ensuite parce que cela fait plus de 30 ans que je fais ce genre d'intervention lors des anciens cycles de négociations sur l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce, devant l'Organisation mondiale du commerce, l'Union des nations de l'Amérique du Sud, l'Association d'intégration de l'Amérique latine, le Marché commun du Sud et la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes (CELAC). J'aurais préféré constater que la situation a déjà changé.

Comme les années précédentes, l'Uruguay a voté pour la résolution 71/5, présentée par la délégation cubaine, car il estime que le blocus imposé à Cuba va à l'encontre du droit international ainsi que des buts et principes inscrits dans la Charte des Nations Unies, en particulier concernant la non-ingérence, le règlement pacifique des différends et l'égalité juridique des États. Par principe, l'Uruguay n'accepte ni ne reconnaît, dans sa législation nationale, l'application extraterritoriale de lois internes à d'autres États, ni toute mesure directe ou indirecte représentant un acte unilatéral de la part d'un État et ayant pour but de porter atteinte aux droits

souverains d'un autre pays dans les domaines politique, économique, commercial, social et culturel. C'est pourquoi nous condamnons le fait que les États-Unis d'Amérique appliquent des mesures coercitives unilatérales contre Cuba.

Nous nous félicitons du rétablissement des relations diplomatiques entre les Gouvernements de Cuba et des États-Unis, que nous considérons comme un pas en avant sur la voie d'un nouveau chapitre dans les relations entre ces deux pays. Nous saluons le fait que Cuba ait été retiré de la liste des États qui appuient le terrorisme. Néanmoins, les effets économiques et humanitaires du blocus, qui est toujours en place, continuent de toucher durement le peuple cubain. Nous nous réjouissons évidemment que les États-Unis aient changé leur vote et se soient abstenus, ce qui a permis que la résolution soit adoptée aujourd'hui sans voix contre.

Pour notre pays, les sanctions et les lois extraterritoriales imposées à Cuba constituent non seulement une violation du droit international, mais ont aussi des conséquences incalculables pour le développement économique du pays. Elles privent le peuple cubain du droit au développement et constituent une atteinte difficile à mesurer à leur dignité et à leur souveraineté. En votant pour la résolution 71/5 aujourd'hui, l'Uruguay réitère son attachement au multilatéralisme, qui est un instrument légitime pour régler des différends de ce genre entre États et un moyen efficace pour promouvoir la coopération internationale, les droits de l'homme, la sécurité et la compréhension entre les peuples.

Pour terminer, l'Uruguay souscrit aux déclarations faites par le représentant de la République dominicaine et par le représentant de la Thaïlande respectivement au nom de la CELAC et du Groupe des 77 et de la Chine.

M. Mra (Myanmar) (*parle en anglais*) : Je prends la parole afin d'expliquer la position de ma délégation sur la résolution 71/5, intitulée « Nécessité de lever le blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis d'Amérique », qui a été adoptée aujourd'hui à l'écrasante majorité des États Membres.

Ma délégation souscrit aux déclarations faites par le représentant de Singapour au nom de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, le représentant de la Thaïlande au nom du Groupe des 77 et de la Chine et le représentant du Venezuela, au nom t du Mouvement des pays non alignés.

Le Myanmar a voté pour la résolution adoptée aujourd'hui afin de manifester une fois de plus sa ferme opposition à l'embargo économique, commercial et financier imposé à tout pays. Ayant connu une expérience similaire pendant des dizaines d'années, le Myanmar connaît pleinement l'ampleur des pertes et des souffrances que causent ces sanctions à la population. En définitive, elles sont contre-productives, puisqu'elles ne touchent que la population des pays concernés alors qu'elle n'y est pour rien.

En tant que membre du Mouvement des pays non alignés, le Myanmar adhère fermement à sa position de principe, qui est d'être opposé au recours aux sanctions économiques et commerciales unilatérales. Les sanctions sont en outre contraires aux principes inscrits dans la Charte des Nations Unies, ainsi qu'à ceux du droit international et des relations de bon voisinage. Le Myanmar a toujours maintenu que les relations entre les membres de la communauté internationale devaient reposer sur le respect mutuel et que les différends devaient être réglés par le biais de consultations pacifiques.

Le Myanmar se félicite du rétablissement des relations diplomatiques entre Cuba et les États-Unis symbolisé par la réouverture de leurs ambassades respectives à La Havane et à Washington, la visite historique du Président Obama à Cuba, en mars dernier, et l'assouplissement des restrictions, notamment les mesures prises par les États-Unis concernant le projet de résolution sur Cuba. Il s'agit là de mesures importantes qui permettront d'améliorer les relations bilatérales et d'ouvrir une nouvelle voie vers un avenir plus radieux pour les générations présentes et futures des deux pays. Le Myanmar espère que ces importantes avancées conduiront à la levée le plus rapidement possible de toutes les restrictions encore imposées à Cuba.

En septembre dernier, les dirigeants mondiaux réunis ici à l'ONU ont adopté l'ambitieux Programme de développement durable à l'horizon 2030 afin que chacun sur la planète s'achemine vers un avenir durable. Les États Membres se sont également engagés à œuvrer sans relâche à la mise en œuvre pleine et effective des objectifs et des cibles du Programme, car cela ouvrira des perspectives nouvelles pour un développement et une coopération à l'échelle mondiale. Le point important de ce programme historique, c'est de ne laisser personne de côté. Nous estimons que les sanctions doivent être complètement abolies afin que chacun ait la possibilité d'atteindre les objectifs et les cibles du Programme 2030.

Pour toutes ces raisons, le Myanmar a voté pour la résolution. J'adresse mes félicitations à la délégation cubaine pour ce résultat impressionnant.

M. Phansourivong (République démocratique populaire lao) (*parle en anglais*) : La République démocratique populaire lao s'associe aux déclarations faites par le représentant de la République bolivarienne du Venezuela au nom du Mouvement des pays non alignés, le représentant du Royaume de Thaïlande au nom du Groupe des 77 et de la Chine et le représentant de la République de Singapour, au nom de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est.

La coopération et l'engagement sont des facteurs essentiels pour la coexistence pacifique et les avantages réciproques lorsqu'il y a interdépendance. À cet égard, la République démocratique populaire lao se félicite des progrès importants accomplis l'année dernière en ce qui concerne le rétablissement des relations diplomatiques entre la République de Cuba et les États-Unis d'Amérique, en particulier la réouverture des ambassades dans leurs capitales respectives, ainsi que la visite historique du Président Barack Obama à Cuba, qui a ouvert un nouveau chapitre dans les relations entre les deux pays, au point mort depuis des décennies. La République démocratique populaire lao se félicite également de la décision des États-Unis de s'abstenir dans le vote sur la résolution 71/5, ce qui constitue une autre avancée positive.

Grâce à l'évolution positive des relations entre la République de Cuba et les États-Unis d'Amérique, la République démocratique populaire lao espère que les progrès réalisés jusqu'ici seront encore améliorés, ce qui conduira à la levée prochaine de l'embargo unilatéral imposé à la République de Cuba. Pour la République démocratique populaire lao, la levée de l'embargo ne profitera pas seulement aux deux pays, mais aussi à la communauté internationale. En outre, la levée de l'embargo créera un environnement propice au renforcement du dialogue et de la coopération entre les deux pays et permettra à Cuba d'avoir des échanges commerciaux et économiques avec les nations du monde entier, y compris les États-Unis d'Amérique, ce qui contribuera à l'amélioration du bien-être du peuple cubain et au développement du pays.

Le Président (*parle en anglais*) : Nous avons entendu le dernier orateur au titre des explications de vote pour la présente séance. Nous entendrons les autres orateurs à 15 heures, dans cette même salle.

La séance est levée à 13 heures.